

CHRISTIE'S

LIVING WITH
CHARLOTTE PERRIAND

PARIS | 23 MAI 2024

LIVING WITH CHARLOTTE PERRIAND

DESIGN

Jeudi 23 mai 2024, 14h

9, avenue Matignon
75008 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

Jeudi	16 mai	10h - 18h
Vendredi	17 mai	10h - 18h
Samedi	18 mai	10h - 18h
Dimanche	19 mai	14h - 18h
Lundi	20 mai	10h - 18h
Mardi	21 mai	10h - 18h
Mercredi	22 mai	10h - 18h
Jeudi	23 mai	10h - 12h

COMMISSAIRES-PRISEURS

Cécile Verdier, Lionel Gosset, Victoire Gineste

NUMÉRO ET CODE DE LA VENTE

Pour tous renseignements ou ordres d'achats, veuillez rappeler la référence

23004 - GEORGES

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

bidsparis@christies.com - Tél. : +33 (0)1 40 76 84 13

FRAIS ACHETEUR

En plus du prix d'adjudication, des frais acheteur (plus la TVA applicable) sont dus.
D'autres taxes et/ou le droit de suite sont aussi dus si le lot est accompagné d'un symbole taxe ou λ.
Veuillez vous référer au paragraphe D des Conditions de Vente en fin de catalogue.

CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue.
Il est aussi vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance
des avis importants, explications et glossaire y figurant.

CHARGÉE DE LA RELATION ACHETEUR

Camille Debrus
Paiement, Transport et Retrait des lots
Tél: +33 (0)1 40 76 84 10
postsaleparis@christies.com

CONTACTS

Robin Beyries
Directeur de la vente
rbeyries@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 72 57

Flavien Gaillard
Directeur Europe
fgaillard@christies.com
Tél. : +33 (0)1 40 76 84 43

Crédits Photo :

Paolo Codeluppi, Guillaume Onimus,
Jessie Vialard, Nina Slavcheva,
Jean-Philippe Humbert, Nicolas Roux,
Marina Gadonneix, Gavin Macdonald,
Émilie Lebeuf, Anna Buklovska

Création graphique : Alexandra de Lambilly

© Christie, Manson & Woods Ltd. (2024)

CHRISTIE'S

CHRISTIE'S FRANCE SNC

Agrément no. 2001/003

CONSEIL DE GÉRANCE

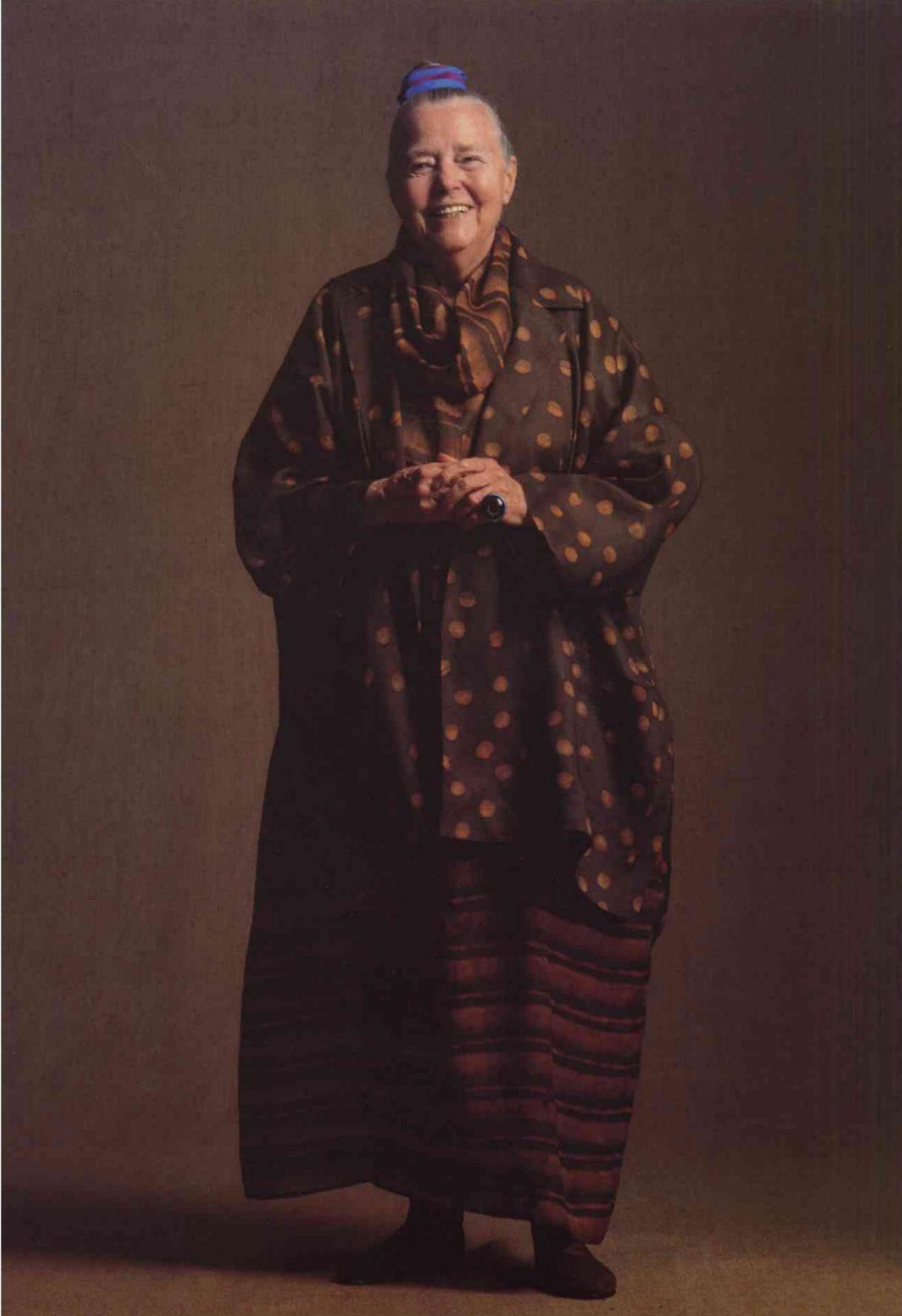
Cécile Verdier, *Gérant*
Philippe Lemoine, *Gérant*
François Curiel, *Gérant*



Charlotte Perriand à bord du Taporo,
1974. © Archives de Charlotte Perriand/
Pernette Perriand-Barsac.



**LIVING WITH
CHARLOTTE PERRIAND**



Portrait de Charlotte Perriand portant les créations de la collection Issey Miyake, automne-hiver 1988-1989.
© Camera Press, London / Lord Snowdon, 1989.

Créatrice résolument libre et égérie du design, rien ne semble indiquer la disparition de Charlotte Perriand. Dans les musées, comme dans les intérieurs, ses œuvres semblent incarner une modernité irréductible, où le bois se courbe sous la main et les couleurs éclairent une pièce d'une musicalité particulière. 'L'important ce n'est pas l'objet mais l'homme' clamait Charlotte Perriand, et se rapprochant de l'homme, tant par ses préoccupations sociales que son sens pratique, l'artiste se prémunissait de toute obsolescence ou effet de mode. Travaillant sans relâche, ni entrave, elle n'a cessé, durant une prolifique carrière, de faire évoluer ses objets et concepts, de la Forme Libre au rangement, de l'artisanat à l'industrie.

Pour nourrir cette créativité en constante mutation Charlotte Perriand voyage : quittant l'atelier de Le Corbusier en 1937 elle fait voile vers l'Asie, l'Indochine d'abord, le Japon ensuite, puis le Brésil. Le Japon deviendra un point de repère esthétique fondamental, redéfinira son rapport à la nature, à l'aménagement des petits espaces. Elle en conservera des leçons pour toute une vie, des leitmotifs parcourant toute son Œuvre, des escaliers en ciseaux jusqu'au bambou que l'on voit réapparaître par touches sur ses pièces.

Le retour dans la France d'après-guerre est celui de la pleine maturité artistique, le pays est en chantier, il faut le reconstruire. Charlotte s'entoure de pairs, notamment Jean Prouvé : plus qu'une amitié indéfectible, c'est une complicité faite d'influence, inspiration et admiration. Bahuts, bureaux, potences d'éclairages, autant de modèles iconiques de l'Œuvre de Prouvé sont conçus sur les prémices des recherches de Perriand. Charlotte quant à elle se repose sur la connaissance technique de son ami et l'outil industriel unique que constituent en leurs temps les ateliers Jean Prouvé afin de mettre au point certaines de ses réalisations les plus abouties comme la bibliothèque Mexique. Ensemble ils assurent la direction artistique de la galerie Steph Simon à Paris, dans laquelle se côtoient les designers d'avant-garde du moment : Serge Mouille, Isamu Noguchi, Georges Jouve.

Se forme une galaxie d'artistes gravitant autour de Perriand, qui complètent ses intérieurs et étoffent cet 'Art d'habiter'. Ils donnent une couleur, des lignes à la France des Trente Glorieuses et en sont maintenant indissociables dans l'imaginaire collectif, qu'importe que le succès ne fût en son temps que mesuré.

A l'aune de ces 25 ans passés, alors que l'œuvre de l'artiste devient un incontournable et que ses créations s'exposent à Pompidou (Charlotte Perriand, 7 décembre 2005-10 avril 2006), à la fondation Louis Vuitton (*Le monde nouveau de Charlotte Perriand*, 2 octobre 2019 au 24 février 2020) ou plus récemment au Design Museum de Londres (*Charlotte Perriand, the modern life*, 19 juin- 5 septembre 2021), il convient de prendre un instantané de ces moments précieux, ceux faits d'échanges entre artistes, où tout restait à construire car depuis le quart de siècle de sa disparition, le monde nouveau de Charlotte Perriand perdure encore.

Lot essay available on christies.com

PROVENANT DE LA COLLECTION
JEAN ET HUGUETTE BOROT

C'est en poussant une petite porte de la place pavée Jean-Baptiste Clément, perchée sur les hauteurs de la butte Montmartre, que l'on découvre avec émerveillement, dans les murs d'un ancien cabaret aux espaces exigus, toute la liberté, l'élégance et l'ingéniosité de Charlotte Perriand. Pensée comme une œuvre totale, cette habitation plus connue sous le nom de 'Maison Borot' donne à voir un chef d'œuvre du XX^e siècle où aménagements intérieurs et meubles sont indissociables. C'est tout un abécédaire de formes modernes que Charlotte Perriand élève au rang d'art de vivre.

Commandé par Huguette et Jean Borot, cet écrin de modernité illustre la belle relation d'amitié qui liait les deux familles. Leur rencontre date du début des années 50 lors d'un concours pour l'aménagement des chambres de la résidence universitaire Antony : il est communiste, patron et fervent défenseur du progrès social ; elle, égérie moderne, co-fondatrice de l'UAM, sans cesse en quête d'innovations et de techniques nouvelles. C'est naturellement que ce dirigeant de société d'installation sanitaire et de plomberie confie à Charlotte Perriand la réinterprétation de ce qui était 50 ans plus tôt un cabaret à l'enseigne timide : le 'Zut'. Sur la même petite porte on pouvait lire alors le mot 'bière', le lieu était un repère de poètes, peintres et sculpteurs qui accueillait régulièrement Picasso.

Un intérieur moderne au cœur d'une maison ancienne du vieux Paris. En collaboration avec l'architecte Henri Prouvé, Charlotte Perriand dirigera plusieurs chantiers successifs pendant plus de dix ans et sur trois étages. L'objectif est simple : moderniser les espaces, introduire confort et luminosité et pour ce faire ouvrir les différentes surfaces. Architecture et mobilier s'entremêlent, Charlotte Perriand dessine des pièces uniques faites sur mesure : les placards font peau avec les murs et un impressionnant passe-plats (lot 105) 'dont la fantaisie n'exclut pas l'utilité' (G. Ehrmann, 'Habitation à Paris dans le vieux Montmartre', *Aujourd'hui art et architecture*, mars-avril 1959, n. 21) délimite en deux espaces distincts le séjour et la cuisine. Les matériaux utilisés sont doux et sensuels, le bois presque omniprésent présente une élégance simple et rationnelle non sans une touche d'originalité, comme cette poignée de meuble de rangement en bois d'olivier rapportée par les Borot d'un voyage en Sicile (lot 95).

L'harmonie et l'équilibre des meubles présentés ici donne à voir un rare témoignage de la pensée fonctionnelle et poétique de l'artiste, dont la parfaite réalisation nous laisse entrevoir un 'Art d'habiter' selon Charlotte Perriand.

Lot essay available on christies.com

■λ95

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*MEUBLE DE RANGEMENT, COMMANDE
SPÉCIALE, RÉALISÉ POUR LA MAISON DE JEAN
ET HUGUETTE BOROT, PLACE JEAN-BAPTISTE
CLÉMENT, PARIS, 1958-1971*

Frêne, sipo, olivier, contreplaqué partiellement
peint, MDF et métal peint / *ash, sipo, olive tree,
partially painted plywood, medium density fiber
and painted metal*

217 x 161,5 x 76 cm / 85³/₈ x 63⁵/₈ x 29⁷/₈ in

€80,000-120,000

US\$86,000-130,000

£70,000-100,000

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place Jean-
Baptiste Clément, Paris, directement commandé
auprès de l'artiste, 1958-1971.

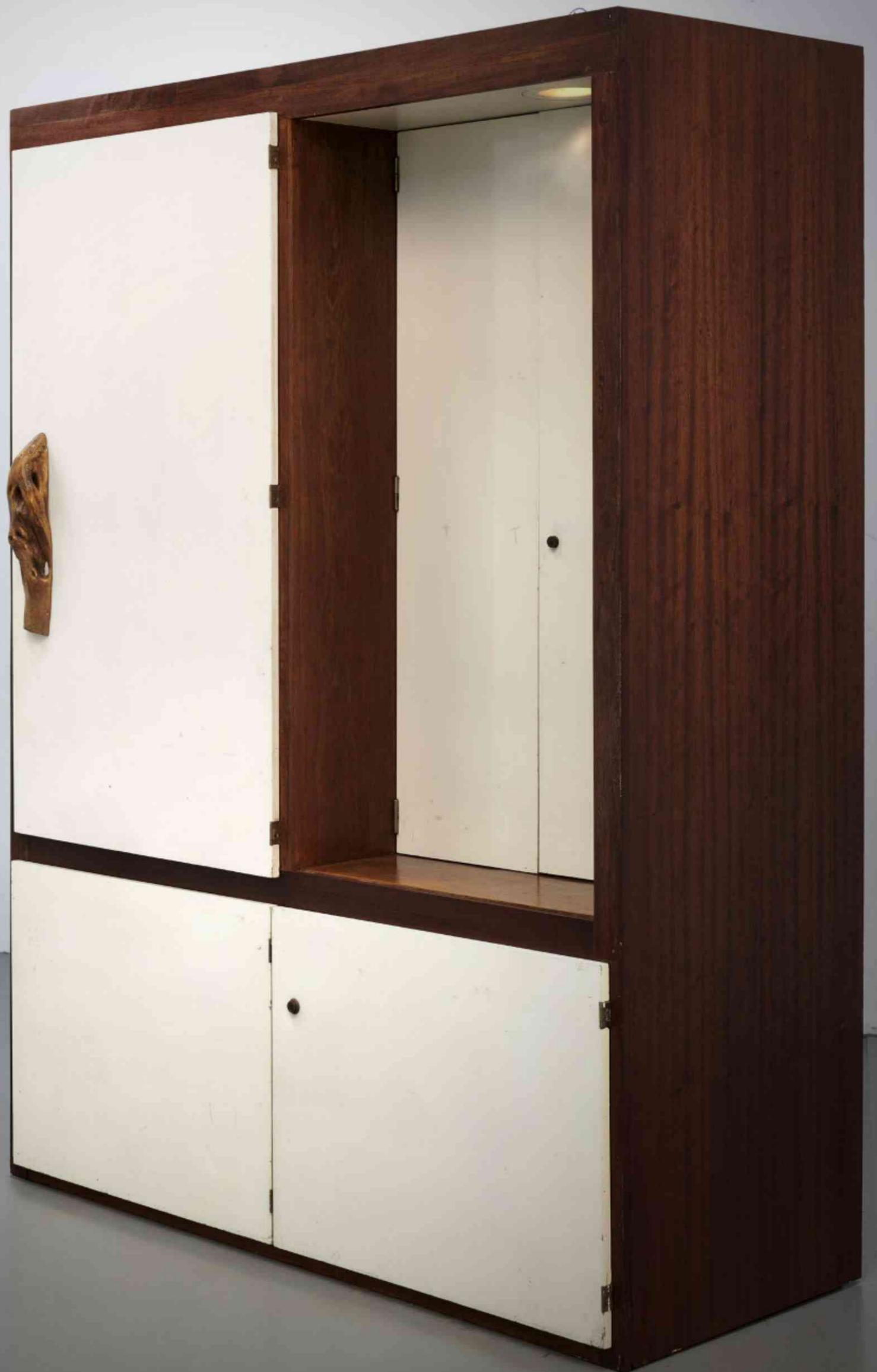
Galerie Downtown-François Laffanour, Paris

BIBLIOGRAPHIE

Pour notre exemplaire :

J. Barsac, *Charlotte Perriand. L'œuvre complète,
volume 3, 1956-1968*, Norma, Paris, 2017, p. 303.

Living with Charlotte Perriand, catalogue
d'exposition, Galerie Downtown-François
Laffanour, Paris, 26 septembre-2 novembre 2019,
p. 329.





■96

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*FAUTEUIL 'N. 21' DIT 'CHAMROUSSE',
LE MODÈLE CRÉÉ EN 1935, ÉDITION BCB*

Frêne et paille / *ash and straw*

78 x 55 x 66 cm / 30³/₄ x 21⁵/₈ x 26 in

€5,000-7,000

US\$5,400-7,500

£4,400-6,000

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place
Jean-Baptiste Clément, Paris.
Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



■97

ISAMU NOGUCHI (1904-1988)

*ENSEMBLE DE DEUX SUSPENSIONS 'AKARI
75D' ET 'AKARI 55F', VERS 1960*

Papier washi, bambou et métal / *washi paper,
bamboo and metal*

La plus grande : 69 x 73 cm / the largest :
27¹/₈ x 28³/₄ in

Chacune portant le sigle *AKARI* et l'une portant
l'inscription *JAPAN* sur les abat-jours (2)

€4,000-6,000

US\$4,300-6,400

£3,500-5,200

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place
Jean-Baptiste Clément, Paris.
Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

■λ98

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*BIBLIOTHÈQUE, COMMANDE SPÉCIALE,
RÉALISÉE POUR LA MAISON DE JEAN ET
HUGUETTE BOROT, PLACE JEAN-BAPTISTE
CLÉMENT, PARIS, 1958-1971*

Bois peint, métal et plexiglass ; en trois éléments /
*Painted wood, metal and plexiglass ; in three
elements*

165 x 435,5 x 24,5 cm / 65 x 171½ x 9⅝ in

€80,000-120,000

US\$86,000-130,000

£70,000-100,000

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place Jean-Baptiste Clément, Paris, directement commandée auprès de l'artiste, 1958-1971.

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

EXPOSITION:

Charlotte Perriand, une maison à Montmartre, 1959, Galerie Downtown-François Laffanour, Paris, 14-30 septembre 2012.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com





99

SERGE MOUILLE (1922-1988)

*PAIRE D'APPLIQUES 'GRAND TUYAU',
LE MODÈLE CRÉÉ EN 1955*

Métal peint, aluminium peint et laiton / *Painted
metal, painted aluminium and brass*

Chacune : 36 x 13 x 36 cm / each :
14¹/₈ x 5¹/₈ x 14¹/₈ in

€2,000-3,000

US\$2,200-3,200

£1,800-2,600

(2)

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place Jean-
Baptiste Clément, Paris.

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

EXPOSITION:

Galerie Downtown-François Laffanour, XXVI^e
Biennale des Antiquaires, Paris, 14-23 septembre
2012.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

100 - NO LOT



■ λ101

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*CONSOLE, COMMANDE SPÉCIALE, RÉALISÉE
POUR LA MAISON DE JEAN ET HUGUETTE
BOROT, PLACE JEAN-BAPTISTE CLÉMENT,
PARIS, 1958-1971*

Sipo, sapelli, bois peint, métal peint et plastique
thermomoulé / *sipo, sapelli, painted wood,
painted metal and thermo-moulded plastic*
70 x 302,5 x 43 cm / 27½ x 119⅛ x 16⅞ in
Chaque tiroir marqué *MODELE CHARLOTTE
PERRIAND BREVETE S.G.D.G.* sur le fond

€120,000-180,000

US\$130,000-190,000

£110,000-160,000

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place
Jean-Baptiste Clément, Paris, directement
commandée auprès de l'artiste, 1958-1971.
Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

EXPOSITION:

Galerie Downtown-François Laffanour, XXVI^e
Biennale des Antiquaires, Paris, 14-23 septembre
2012.

BIBLIOGRAPHIE

Pour notre exemplaire :

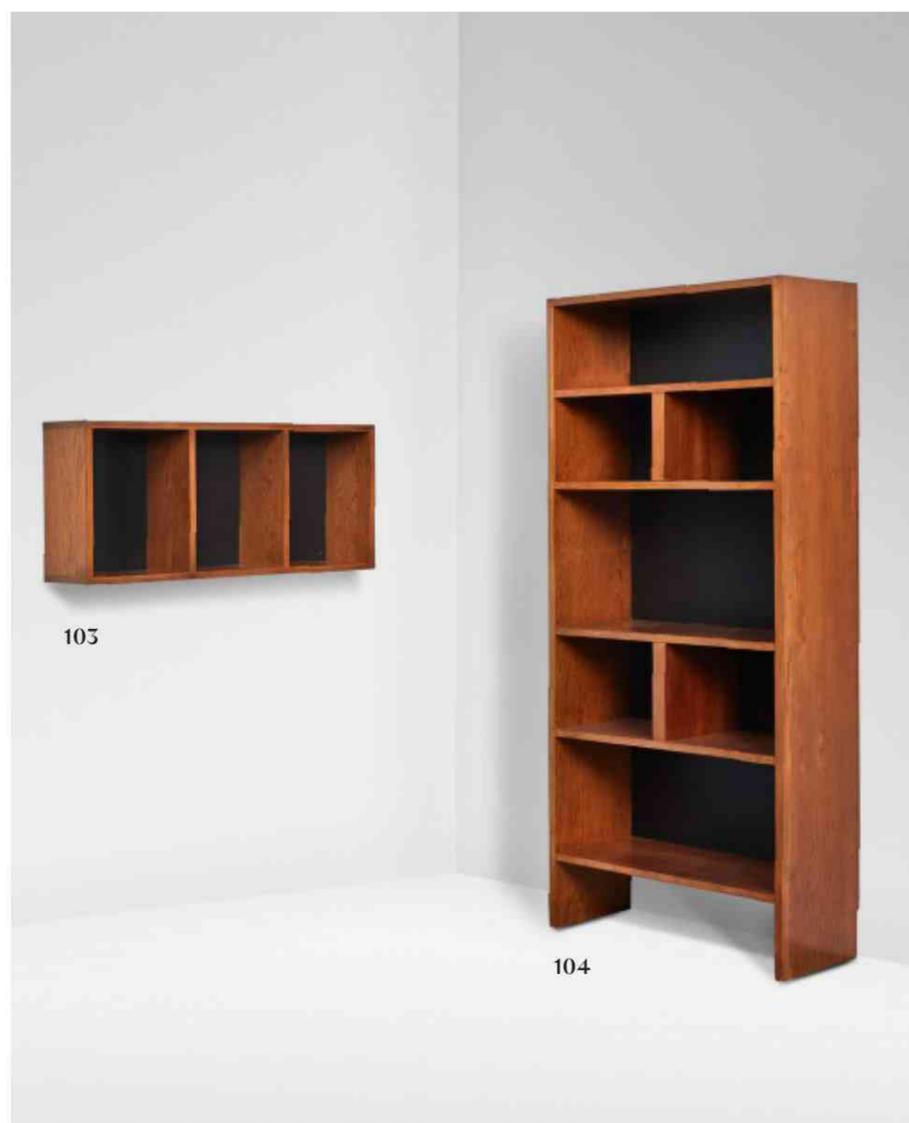
*Charlotte Perriand, une maison à Montmartre
1959*, Galerie Downtown-François Laffanour, Paris,
2013, n. p.

J. Barsac, *Charlotte Perriand. L'œuvre complète,
volume 3, 1956-1968*, Norma, Paris, 2017, p. 302.

Living with Charlotte Perriand, catalogue
d'exposition, Galerie Downtown-François
Laffanour, Paris, 26 septembre-2 novembre 2019,
p. 194-195.







■ λ102

MICHEL GUINO (1926-2013)

SCULPTURE, 1954

Métal soudé et patiné ; marbre noir de Belgique /
patinated welded iron ; Belgian black marble

116 cm / 45⁵/₈ in

Signée *M GUINO* et datée 1954 sur la base

€4,000-6,000

US\$4,300-6,400

£3,500-5,200

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place
Jean-Baptiste Clément, Paris.

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

EXPOSITION:

Galerie Downtown-François Laffanour, XXVI^e
Biennale des Antiquaires, Paris, 14-23 septembre
2012.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■ λ103

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*CAISSON MURAL, COMMANDE SPÉCIALE,
RÉALISÉ POUR LA MAISON DE JEAN ET
HUGUETTE BOROT, PLACE JEAN-BAPTISTE
CLÉMENT, PARIS, 1958-1971*

Mélèze et peuplier peint / *larch and painted
poplar*

42,5 x 98 x 20,5 cm / 16³/₄ x 38⁵/₈ x 8¹/₈ in

€3,000-5,000

US\$3,300-5,300

£2,600-4,300

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place Jean-
Baptiste Clément, Paris, directement commandé
auprès de l'artiste, 1958-1971.

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

■ λ104

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*BIBLIOTHÈQUE, COMMANDE SPÉCIALE,
RÉALISÉE POUR LA MAISON DE JEAN
ET HUGUETTE BOROT, PLACE JEAN-
BAPTISTE CLÉMENT, PARIS, 1958-1971*

Mélèze et peuplier peint / *larch and painted
poplar*

176 x 80 x 33,5 cm / 69¹/₄ x 31¹/₂ x 13¹/₄ in

€5,000-8,000

US\$5,400-8,500

£4,400-6,900

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place
Jean-Baptiste Clément, Paris, directement
commandée auprès de l'artiste, 1958-1971.

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.



■λ~105

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*PASSE-PLATS, COMMANDE SPÉCIALE, RÉALISÉ
POUR LA MAISON DE JEAN ET HUGUETTE
BOROT, PLACE JEAN-BAPTISTE CLÉMENT,
PARIS, 1958-1971*

Padouk d'Afrique, bambou, contreplaqué de pin
peint et miroir / *African padauk, bamboo, painted
pine plywood and mirrored glass*

254 x 290 x 98 cm / 100 x 114¹/₈ x 38⁵/₈ in

€140,000-180,000

US\$150,000-190,000

£130,000-160,000

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place Jean-
Baptiste Clément, Paris, directement commandé
auprès de l'artiste, 1958-1971.

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

EXPOSITION:

Galerie Downtown-François Laffanour, XXVI^e
Biennale des Antiquaires, Paris, 14-23 septembre
2012.

BIBLIOGRAPHIE

Pour notre exemplaire :

G. Ehrmann, 'Habitation à Paris dans le vieux
Montmartre', *Aujourd'hui art et architecture*,
mars-avril 1959, n. 21, p. 79-82.

J. Barsac, *Charlotte Perriand : Un art d'habiter*,
Norma, Paris, 2005, p. 461.

Charlotte Perriand, catalogue d'exposition, Centre
Georges Pompidou, Paris, 7 décembre 2005-27
mars 2006, p. 135.

*Charlotte Perriand, une maison à Montmartre
1959*, Galerie Downtown-François Laffanour, Paris,
2013, couv., n. p.

J. Barsac, *Charlotte Perriand. L'œuvre complète,
volume 3, 1956-1968*, Norma, Paris, 2017, p. 294,
296-297, 299-301.

Living with Charlotte Perriand, catalogue
d'exposition, Galerie Downtown-François
Laffanour, Paris, 26 septembre-2 novembre 2019,
p. 326-327, 331.



■106

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*SUITE DE SIX CHAISES 'COURCHEVEL',
VARIANTE DU MODÈLE CRÉÉ POUR
L'APPARTEMENT D'ETIENNE SICARD À TOKYO
EN 1941, ÉDITION STEPH SIMON, VERS 1960*

Orme et paille / elm and straw

76 x 47 x 44,5 cm / 29⁷/₈ x 18¹/₂ x 17¹/₂ in (6)

€10,000-15,000

US\$11,000-16,000

£8,700-13,000

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place
Jean-Baptiste Clément, Paris.
Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com





■ λ107

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*CONSOLE, COMMANDE SPÉCIALE, RÉALISÉE
POUR LA MAISON DE JEAN ET HUGUETTE
BOROT, PLACE JEAN-BAPTISTE CLÉMENT,
PARIS, 1958-1971*

Sapin, métal peint et plastique thermomoulé / fir,
painted metal and thermo-moulded plastic

70 x 302,5 x 43 cm / 27½ x 119½ x 16⅞ in

Chaque tiroir marqué *MODELE CHARLOTTE
PERRIAND BREVETE S.G.D.G.* sur le fond

€30,000-50,000

US\$33,000-53,000

£26,000-43,000

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place Jean-
Baptiste Clément, Paris, directement commandée
auprès de l'artiste, 1958-1971.

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

EXPOSITION:

Charlotte Perriand, une maison à Montmartre
1959, Galerie Downtown-François Laffanour, Paris,
14-30 septembre 2012.

BIBLIOGRAPHIE

Pour notre exemplaire :

Charlotte Perriand, une maison à Montmartre
1959, Galerie Downtown-François Laffanour, Paris,
2013, n. p.





■λ108

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*MEUBLE DE RANGEMENT, COMMANDE
SPÉCIALE, RÉALISÉ POUR LA MAISON DE JEAN
ET HUGUETTE BOROT, PLACE JEAN-BAPTISTE
CLÉMENT, PARIS, 1958-1971*

Chêne partiellement peint / *partially painted oak*
247 x 234 x 53 cm / 97¼ x 92⅞ x 20⅞ in

€60,000-80,000

US\$64,000-85,000

£52,000-69,000

PROVENANCE

Collection Jean et Huguette Borot, place Jean-Baptiste Clément, Paris, directement commandé auprès de l'artiste, 1958-1971.
Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

EXPOSITION:

Charlotte Perriand, une maison à Montmartre,
1959, Galerie Downtown-François Laffanour, Paris,
14-30 septembre 2012.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com





109

■109
CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)

TABLE BASSE, LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1953

Noyer et tôle d'acier pliée et peinte / *walnut and painted folded steel sheet*

36 x 113 x 52,5 cm / 14 $\frac{1}{8}$ x 44 $\frac{1}{2}$ x 20 $\frac{5}{8}$ in

€20,000-30,000

US\$22,000-32,000

£18,000-26,000

PROVENANCE

Collection privée, France.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



110

■110
JEAN PROUVÉ (1901-1984)

BUREAU 'COMPAS', LE MODÈLE CRÉÉ EN 1953, VARIANTE AVEC TIROIR

Tôle d'acier pliée et peinte, chêne et aluminium / *painted folded steel sheet, oak and aluminium*

71 x 169 x 70 cm / 28 x 66 $\frac{1}{2}$ x 27 $\frac{1}{2}$ in

€10,000-15,000

US\$11,000-16,000

£8,700-13,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.
 Collection privée, France, acquis auprès de cette dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■111
JEAN PROUVÉ (1901-1984)

CHAISE DÉMONTABLE 'CAFÉTÉRIA N. 300', LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1952, VARIANTE

Tôle et tube d'acier pliés et peints, contreplaqué de frêne / *painted folded steel sheet and tube, ash plywood*

81 x 41 x 47 cm / 31 $\frac{7}{8}$ x 16 $\frac{1}{8}$ x 18 $\frac{1}{2}$ in

€15,000-20,000

US\$17,000-21,000

£13,000-17,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.
 Collection privée, France, acquis auprès de cette dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



111



112

λ112

GEORGES JOUVE (1910-1964)

PLAT, VERS 1950

Céramique émaillée / *glazed ceramic*

5,5 x 33,5 x 28,5 cm / 2¹/₈ x 13¹/₄ x 11¹/₄ in

Signé JOUVE et portant le sigle alpha de l'artiste au revers

€5,000-7,000

US\$5,400-7,500

£4,400-6,000

PROVENANCE

Vente Le Mouel & associés Paris, *Design Arts du XXème*, 30 mars 2015, lot 43.

Collection privée, Paris, acquis dans cette dernière.



113

■113

CHARLOTTE PERRIAND (1903-1999)

TABLE BASSE 'FORME LIBRE', LE MODÈLE CRÉÉ EN 1953

Chêne et tôle d'acier pliée et peinte / *oak and painted folded steel sheet*

44 x 121 x 78 cm / 17³/₈ x 47⁵/₈ x 30³/₄ in

€35,000-55,000

US\$38,000-59,000

£31,000-47,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

Collection privée, France, acquise auprès de cette dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



114

■λ114

**ROBERT CLOUTIER (1930-2008)
ET JEAN CLOUTIER (1930-2015)**

VASE 'BUSTE D'HOMME', VERS 1958

Céramique émaillée / *glazed ceramic*

48 x 43 x 14 cm / 18⁷/₈ x 16⁷/₈ x 5¹/₂ in

Signé Cloutier RJ France au revers

€10,000-15,000

US\$11,000-16,000

£8,700-13,000

PROVENANCE

Vente Ader Paris, *Arts décoratifs et sculptures du XXe siècle*, 12 février 2021, lot 79.

Collection privée, Allemagne, acquis dans cette dernière.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



■ λ115

GEORGES JOUVE (1910-1964)

LAMPE, VERS 1950

Céramique émaillée ; abat-jour en tissu / *glazed ceramic ; fabric shade*

Avec abat-jour : 47 x 34 cm / with shade :
18½ x 13¾ in

Portant le sigle alpha de l'artiste au revers

€8,000-12,000

US\$8,600-13,000

£7,000-10,000



■ 116

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

*LIT SIMPLE 'CITÉ', VARIANTE DU MODÈLE
CRÉÉ EN 1935 POUR LA CITÉ UNIVERSITAIRE
DE NANCY, CELUI-CI RÉALISÉ VERS 1950*

Tôle d'acier pliée et peinte, chêne ; tissu / *printed
folded steel sheet and oak ; fabric*

52,5 x 238 x 85 cm / 20⁵/₈ x 93³/₄ x 33¹/₂ in

€20,000-30,000

US\$22,000-32,000

£18,000-26,000

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■ 117

PIERRE GUARICHE (1926-1995)

*LAMPADAIRE 'G54', LE MODÈLE CRÉÉ EN 1959,
ÉDITION PIERRE DISDEROT*

Laiton, métal peint et verre acrylique / *brass,
painted metal and acrylic glass*

119 x 13,5 cm / 46⁷/₈ x 5¹/₄ in

€5,000-7,000

US\$5,400-7,500

£4,400-6,000

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■118

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

*SUITE DE SIX CHAISES 'MÉTROPOLE N. 305',
LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1950*

Tôle et tube d'acier pliés et peints, contreplaqué de hêtre / *painted folded steel sheet and tube, beech plywood*

Chacune : 81 x 41 x 46 cm / each :

31⁷/₈ x 16¹/₈ x 18¹/₈ in

(6)

€45,000-55,000

US\$48,000-59,000

£39,000-48,000

PROVENANCE

Collection privée, France.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



■119

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*TABLE DE SALLE À MANGER 'À GORGE HUIT
COUVERTS', LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1948*

Sipo / sipo

71 x 224,5 x 85 cm / 28 x 88³/₈ x 33¹/₂ in

€40,000-60,000

US\$43,000-64,000

£35,000-52,000

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

B. Lacroix, 'Mobiliers et Ensembles de Vacances :
Charlotte Perriand, Décorateur', *Art et Décoration*,
1948, n. 9, p. 8-9.

J. Barsac, *Charlotte Perriand : Un art d'habiter*,
Norma, Paris, 2005, p. 400, 403, 417, 432.

Charlotte Perriand, catalogue d'exposition, Centre
Georges Pompidou, Paris, 7 décembre 2005-
27 mars 2006, p. 157.

J. Barsac, *Charlotte Perriand. L'œuvre complète*,
volume 2, 1940-1955, Norma, Paris, 2015, p. 459,
468-470.

J. Barsac, *Charlotte Perriand. L'œuvre complète*,
volume 3, 1956-1968, Norma, Paris, 2017, p. 25, 40,
82-83, 90-91, 333-336.

Le monde nouveau de Charlotte Perriand,
catalogue d'exposition, Fondation Louis Vuitton,
Paris, 2 octobre 2019-24 février 2020, p. 325.







■120

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

ARMOIRE 'N. 100', LE MODÈLE CRÉÉ EN 1945, CELLE-CI RÉALISÉE VERS 1952

Tôle d'acier pliée et peinte 'Rouge Corsaire', chêne, frêne, sapin et contreplaqué d'okoumé / 'Rouge Corsaire' painted folded steel sheet, oak, beech, fir and okoume plywood

180 x 200 x 56 cm / 70⁷/₈ x 78³/₄ x 22 in

€10,000-15,000

US\$11,000-16,000

£8,700-13,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.
Collection privée, France, acquise auprès de cette dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■121

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

BUREAU 'COMPAS', LE MODÈLE CRÉÉ EN 1953

Tôle d'acier pliée et peinte, chêne / painted folded steel sheet and oak

72,5 x 160,5 x 80,5 cm / 28¹/₂ x 63¹/₄ x 31³/₄ in

€4,000-6,000

US\$4,300-6,400

£3,500-5,200

PROVENANCE

Jousse entreprise, Paris.
Collection Pierrette et Pierre Souleil, Paris,
Vente Christie's Paris, *Design*, 2 décembre 2020,
lot 117.
Collection privée, Paris, acquis dans cette dernière.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■122

PIERRE GUARICHE (1926-1995)

LAMPADAIRE À DOUBLE BALANCIER 'G 23', LE MODÈLE CRÉÉ EN 1953, ÉDITION PIERRE DISDEROT

Aluminium peint, métal peint et laiton doré / painted aluminium, painted metal and gilt brass

200 x 150 x 35 cm / 78³/₄ x 59 x 13³/₄ in

€15,000-20,000

US\$16,000-21,000

£13,000-17,000

PROVENANCE

Versus Gallery, Munich.
Collection privée, Allemagne, acquis auprès de cette dernière, 2015.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

Ce modèle est présenté sur le stand de la galerie MAI au Salon des Arts Ménagers, Paris, 1953.

This model is exhibited on the gallery MAI booth at the Salon des Arts Ménagers, Paris, 1953.

PERRIAND /
PROUVÉ



Le bahut démontable 'tout aluminium' incarne la pensée constructive de Jean Prouvé : l'industrialisation et la standardisation à travers le développement de la menuiserie métallique. Notre exemplaire illustre une rare variante intégralement métallique du bahut démontable imaginé par Jean Prouvé. Version la plus grande jamais réalisée, cette pièce se distingue par une construction entièrement faite de tôle pliée et peinte, à l'exception de poignées en chêne. L'artiste révèle les propriétés industrielles et esthétiques du métal avec une structure d'un profond 'Vert Europe' subtilement nuancé par le gris des portes coulissantes.

The dismantlable sideboard 'tout aluminium' embodies Jean Prouvé's constructive thinking: industrialization and standardization through the development of metal carpentry. Our example illustrates a rare variant of the dismantlable sideboard designed by Jean Prouvé. The largest version ever designed, this piece is notable for its integral painted folded metal sheet construction with the exception of the oak handles. The artist reveals the industrial and aesthetic properties of metal, with a deep 'Vert Europe' structure subtly shaded by the grey of the sliding doors.

123

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

BAHUT 'N. 151', LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1951-1952, VARIANTE 'TOUT ALUMINIUM'

Tôle d'acier pliée et peinte 'Vert Europe', tôle d'aluminium pliée et peinte, chêne / 'Vert Europe' painted folded steel sheet, painted folded aluminium sheet and oak

100 x 200 x 47 cm / 39³/₈ x 78³/₄ x 18¹/₂ in

€100,000-150,000

US\$110,000-160,000

£87,000-130,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.
Collection privée, France, acquis auprès de cette dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :
P. Sulzer, *Jean Prouvé, Œuvre complète/Complete works. Volume 3 : 1944-1954*, Birkhäuser, Bâle, 2005, p. 170, n. 1145.3.







λ124

ALEXANDRE NOLL (1890-1970)

PICHET, VERS 1945

Noyer / *walnut*

24,5 x 20 x 16,5 cm / 9⁵/₈ x 7⁷/₈ x 6¹/₂ in

Signé ANoll au revers

€3,000-5,000

US\$3,300-5,300

£2,600-4,300

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



λ125

GEORGES JOUVE (1910-1964)

*ENSEMBLE DE DEUX VASES 'CYLINDRE',
VERS 1955*

Céramique émaillée / *glazed ceramic*

Le plus grand : 19 x 5 cm / the tallest : 7¹/₂ x 2 in

Le plus petit : 10,5 x 9,2 cm / the smallest :

4¹/₈ x 3⁵/₈ in

Chacun signé *JOUVE* et portant le sigle alpha de
l'artiste au revers (2)

€4,000-6,000

US\$4,300-6,400

£3,500-5,200

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■λ126

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

*GUÉRIDON 'CAFÉTÉRIA N. 511', RÉALISÉ
POUR LA CAFÉTÉRIA DE L'ÉCOLE NATIONALE
D'INGÉNIEURS DES ARTS ET MÉTIERS DE LA
CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE DE
PARIS, 1950*

Tôle d'acier pliée et peinte 'Brun Van Dyck',
aluminium, linoléum et contreplaqué de hêtre
*/'Brun Van Dyck' painted folded steel sheet,
aluminium, linoleum and beech plywood*
74 x 95 cm / 29¹/₈ x 37³/₈ in

€40,000-60,000

US\$43,000-64,000

£35,000-52,000

PROVENANCE

Cafétéria de l'École Nationale d'Ingénieurs
des Arts et Métiers de la Cité Universitaire
Internationale de Paris, 1950.
Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.
Collection privée, France, acquis auprès de cette
dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com





λ127

SERGE MOUILLE (1922-1988)

*PAIRE D'APPLIQUES 'CACHAN', RÉALISÉES
POUR LES CHAMBRES DU FOYER DE JEUNES
TRAVAILLEURS À CACHAN, 1957*

Métal et aluminium peints / *painted metal and
painted aluminium*

Chacune : 20,5 x 28,5 x 29 cm / each :

8 $\frac{1}{8}$ x 11 $\frac{1}{4}$ x 11 $\frac{3}{8}$ in

(2)

€6,000-8,000

US\$6,400-8,500

£5,200-6,900

PROVENANCE

Foyer de jeunes travailleurs, Cachan, 1957.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■128

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

*'FAUTEUIL LÉGER N. 356' DIT 'ANTONY',
LE MODÈLE CRÉÉ EN 1954 POUR LA CITÉ
UNIVERSITAIRE D'ANTONY*

Tôle d'acier pliée et peinte, contreplaqué de hêtre /
painted folded steel sheet and beech plywood

87 x 49 x 72 cm / 34 $\frac{1}{4}$ x 19 $\frac{1}{4}$ x 28 $\frac{3}{8}$ in

€10,000-15,000

US\$11,000-16,000

£8,700-13,000

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■λ129

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*MEUBLE-RANGEMENT, COMMANDE
SPÉCIALE, RÉALISÉ POUR L'APPARTEMENT
DE GEORGES ET GERMAINE MONNET,
RUE D'ULM, PARIS, 1950*

Chêne et métal peint / *oak and painted metal*
90,5 x 303 x 45 cm / 35⁵/₈ x 119¹/₄ x 17³/₄ in

€50,000-70,000

US\$54,000-75,000

£44,000-61,000

PROVENANCE

Collection Georges et Germaine Monnet, rue
d'Ulm, Paris, 1950, directement commandé auprès
de l'artiste.

Galerie François Laffanour-Downtown, Paris, 2010.
Collection Daniel Lebard, Bruxelles.

Vente Christie's Paris, *Daniel Lebard : sous le
prisme de la modernité*, 2 novembre 2021, lot 145.
Collection privée, Paris, acquis dans cette dernière.

EXPOSITION:

*Charlotte Perriand : trois commandes
particulières*, Galerie François Laffanour-
Downtown, Paris, 27 décembre 2009-15 février
2010.

BIBLIOGRAPHIE

Pour notre exemplaire :

J. Barsac, *Charlotte Perriand. L'œuvre complète,
volume 2, 1940-1955*, Norma, 2015, p. 268.

Living with Charlotte Perriand, catalogue
d'exposition, Galerie Laffanour-Downtown, Paris,
26 septembre-2 novembre 2019, p. 334-335.





130

λ130

ROBERT PICAULT (1919-2000)

VASE, 1951

Céramique émaillée / *glazed ceramic*

26 x 24 cm / 10¼ x 9½ in

Signé et daté *PICAULT 1951* au revers

€2,000-3,000

US\$2,200-3,200

£1,800-2,600



132



131

■131

CHARLOTTE PERRIAND (1903-1999)

TABLE DE SALLE À MANGER, LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1953

Frêne et tôle d'acier pliée et peinte / *ash and painted folded steel sheet*

66,5 x 141 x 88 cm / 26½ x 55½ x 34⅝ in

€25,000-35,000

US\$27,000-37,000

£22,000-30,000

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■λ132

**JACQUES RUELLAND (1926-2008)
ET DANI RUELLAND (1933-2010)**

LAMPE, VERS 1970

Céramique émaillée ; l'abat-jour en tissu / *glazed ceramic ; fabric shade*

Avec abat-jour : 57 x 35 cm / with shade :

22¾ x 13¾ in

Signée *Ruelland* au revers

€4,000-6,000

US\$4,300-6,400

£3,500-5,200

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■133

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

*SUITE DE QUATRE CHAISES 'MÉTROPOLE
N. 305', LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1950*

Tôle et tube d'acier pliés et peints, contreplaqué de
hêtre / *Painted folded steel sheet and tube, beech
plywood*

Chacune : 81 x 41 x 46 cm / each : 31⁷/₈ x 16¹/₈ x 18¹/₈ in

€30,000-50,000

US\$33,000-53,000

£26,000-43,000

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



λ134

**JACQUES RUELLAND (1926-2008)
ET DANI RUELLAND (1933-2010)**

*ENSEMBLE DE CINQ BOUTEILLES ET TROIS
GALETS, VERS 1970*

Céramique émaillée / *glazed ceramic*

Le plus grand vase : 35,5 x 6 cm / the largest vase :
14 x 2³/₈ in

Le plus grand galet : 5 x 10 cm / the largest galet :
2 x 4 in

Chacun signé *Ruelland* au revers (8)

€8,000-12,000

US\$8,600-13,000

£7,000-10,000

PROVENANCE

Collection privée, Belgique.

BIBLIOGRAPHIE

Pour des modèles comparables :

J.-J. et B. Wattel, *Les Ruelland, céramistes*, Louvre
Victoire, Paris, 2014, p. 120, 154-156, 158.





135

■λ135

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*CONSOLE-BANC, GRANDE VARIANTE,
RÉALISÉE POUR LA CASCADE, ARC 1600,
1967-1969*

Sapin / fir

13 x 268,5 x 40,5 cm / 5¹/₈ x 105³/₄ x 16 in

€8,000-12,000

US\$8,600-13,000

£7,000-10,000

PROVENANCE

Résidence La Cascade, Arc 1600, 1967-1969.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



136

■λ136

JEAN LURÇAT (1892-1966)

VASE, VERS 1955

Faïence émaillée / glazed faience

57 x 37,5 cm / 22¹/₂ x 14³/₄ in

Portant l'inscription *Dessin. J-Lurçat Sant-Vicens*
et numéroté *AD 21/25* au revers

€4,000-6,000

US\$4,300-6,400

£3,500-5,200

L'édition de ce vase est limitée à 25 exemplaires.

*This vase is part of a limited edition of 25
examples.*

■137

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*ENSEMBLE DE HUIT APPLIQUES 'CP1', LE
MODÈLE CRÉÉ EN 1963, CELLES-CI RÉALISÉES
POUR LES ARCS EN 1967-1989*

Métal plié et peint, plastique / *painted and folded
metal, plastic*

Chacune : 17 x 12,5 x 7 cm / each : 6³/₄ x 4⁷/₈ x 2³/₄ in
(8)

€4,000-6,000

US\$4,300-6,400

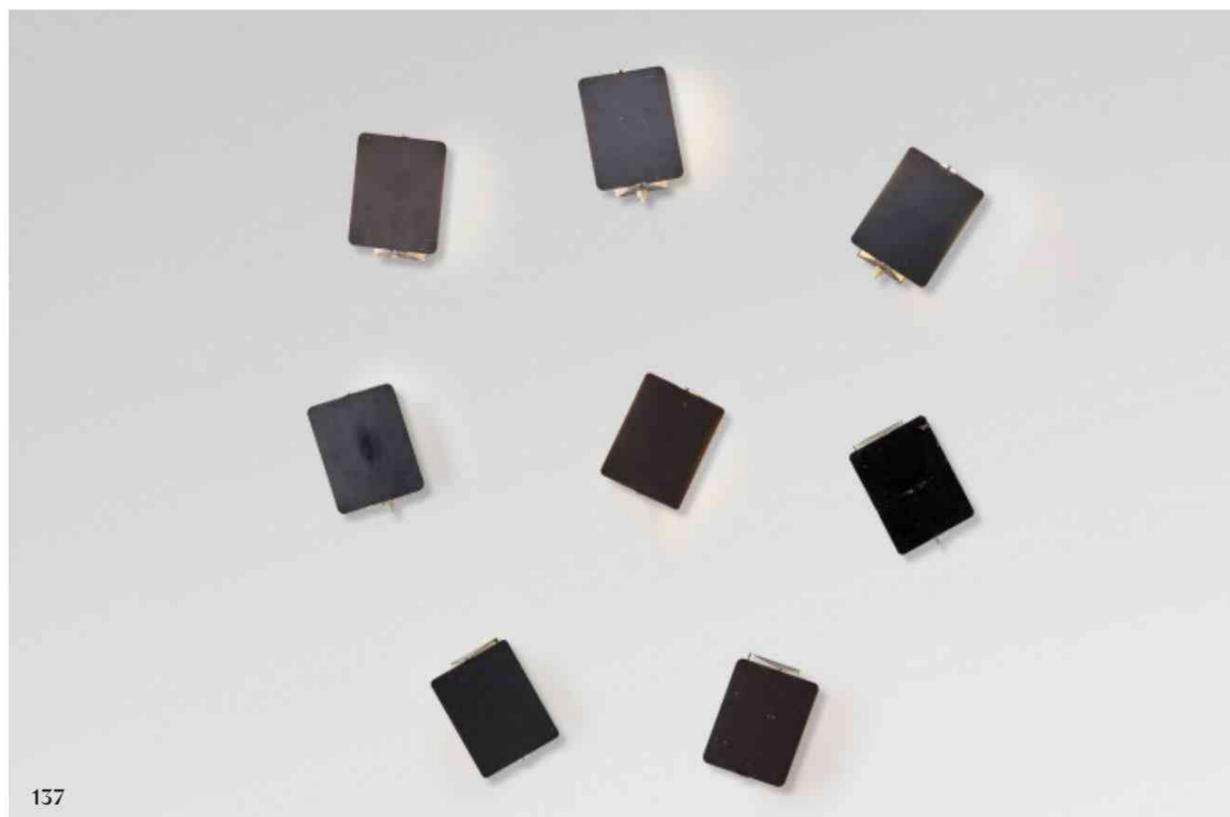
£3,500-5,200

PROVENANCE

Les Arcs, 1967-1989.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



137



λ138

**JACQUES RUELLAND (1926-2008)
ET DANI RUELLAND (1933-2010)**

BOUTEILLE, SÉRIE 'LES NONNES', VERS 1970

Céramique émaillée / *glazed ceramic*

48 x 8 cm / 18⁷/₈ x 3¹/₈ in

Signée *Ruelland* au revers

€3,000-4,000

US\$3,300-4,300

£2,600-3,500

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



■139

**JEAN-BORIS LACROIX
(1902-1984)**

*APPLIQUE PIVOTANTE, LE MODÈLE CRÉÉ
VERS 1952, ÉDITION ROBERT CAILLAT*

Métal peint, aluminium peint et laiton patiné ;
abat-jour en tissu / *painted metal, painted
aluminium and patinated brass ; fabric shade*

33 x 50 x 112 cm / 13 x 19³/₄ x 44¹/₈ in

€7,000-9,000

US\$7,500-9,600

£6,100-7,800

■140

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*TABLE DE SALLE À MANGER, LE MODÈLE CRÉÉ
POUR L'APPARTEMENT DE JACQUES MARTIN
À RIO EN 1963 ET ADAPTÉ POUR LES TROIS
ARCS, ARC 1600 EN 1968*

Mélèze / larch

70 x 242 x 68,5 cm / 27½ x 95¼ x 27 in

€15,000-20,000

US\$17,000-21,000

£13,000-17,000

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com





λ141

GEORGES JOUVE (1910-1964)

VASE 'GALET', VERS 1957

Céramique émaillée / *glazed ceramic*

22,5 x 12 x 9 cm / 8⁷/₈ x 4³/₄ x 3¹/₂ in

Signé *Jouve* sous la base

€6,000-8,000

US\$6,500-8,500

£5,200-6,900

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■142

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*BANC, LE MODÈLE CRÉÉ POUR
L'APARTEMENT DE JACQUES MARTIN À RIO
EN 1963 ET ADAPTÉ POUR LES TROIS ARCS,
ARC 1600 EN 1968*

Pin et sapin / *pine and fir*

43,5 x 232,5 x 32,5 cm / 17¹/₈ x 91¹/₂ x 12³/₄ in

€6,000-8,000

US\$6,500-8,500

£5,200-6,900

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com





143

■143

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

*PAIRE DE CHAISES 'MÉTROPOLE N. 305',
LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1950*

Tôle et tube d'acier pliés et peints, contreplaqué de hêtre / *painted folded steel sheet and tube, beech plywood*

Chacune : 82 x 41,5 x 47 cm / each :

32¼ x 16¾ x 18½ in

€15,000-20,000

US\$17,000-21,000

£13,000-17,000

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



144

■λ144

ALEXANDRE NOLL (1890-1970)

VIDE-POCHE, VERS 1950

Érable sycamore / *sycamore*

5,5 x 39 x 16,5 cm / 2¼ x 15¾ x 6½ in

Signé ANoll au revers

€6,000-8,000

US\$6,400-8,500

£5,200-6,900

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



145

■λ145

CHARLOTTE PERRIAND (1903-1999)

CONSOLE DE BAR, RÉALISÉE POUR LES LAUZIÈRES, ARC 1800, 1973-1976

Sapin et métal peint / *fir and painted metal*

20,5 x 154 x 61 cm / 8¼ x 60¾ x 24 in

€6,000-8,000

US\$6,500-8,500

£5,200-6,900

PROVENANCE

Résidence Les Lauzières, Arc 1800, 1973-1976.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



λ146

GEORGES JOUVE (1910-1964)

PICHET, VERS 1955

Céramique émaillée craquelée / *crackled glazed ceramic*

34 x 18 x 15,5 cm / 13³/₈ x 7¹/₈ x 6¹/₈ in

Portant le sigle alpha de l'artiste au revers

€2,500-3,500

US\$2,700-3,700

£2,200-3,000

PROVENANCE

Collection privée, France.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



■147

PIERRE GUARICHE (1926-1995)

APPLIQUE 'G25' DITE 'CERF-VOLANT', LE MODÈLE CRÉÉ EN 1954, ÉDITION PIERRE DISDEROT

Métal perforé peint, métal peint, aluminium peint et laiton / *perforated painted metal, painted metal, painted aluminium and brass*

113 x 38 x 140 cm / 44¹/₂ x 15 x 55¹/₈ in

€6,000-8,000

US\$6,400-8,500

£5,200-6,900

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■148

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

*'FAUTEUIL LÉGER N. 356' DIT 'ANTONY',
LE MODÈLE CRÉÉ EN 1954 POUR LA CITÉ
UNIVERSITAIRE D'ANTONY, VARIANTE AVEC
HOUSSE COUSSINÉE*

Tôle d'acier pliée et peinte 'Rouge Corsaire',
contreplaqué de hêtre et similicuir / *'Rouge
Corsaire' painted folded steel sheet, beech
plywood and leatherette*

87 x 49 x 72 cm / 34¼ x 19¼ x 28¾ in

€15,000-20,000

US\$16,000-21,000

£13,000-17,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.
Collection privée, France, acquis auprès de cette
dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur [christies.com](https://www.christies.com)

Créé en 1954 dans le cadre d'un concours pour
l'aménagement des chambres d'étudiants de la
Cité Universitaire d'Antony, ce 'Fauteuil Léger'
pouvait être équipé à la demande d'une housse
cousinée en similicuir pour en augmenter le
confort. Le présent lot, vendu avec une rare housse
d'origine de couleur jaune, en est une illustration.

*Created in 1954 as part of a competition to furnish
student rooms in the Cité Universitaire d'Antony,
this 'Fauteuil Léger' could be fitted on request
with a cushioned sheath in leatherette for greater
comfort. The present lot, sold with a rare original
yellow cover, is an illustration of this feature.*



■λ149

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*BIBLIOTHÈQUE 'MEXIQUE', RÉALISÉE POUR
LES CHAMBRES DU PAVILLON DU MEXIQUE
DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE
DE PARIS, VERS 1952*

Sapin, sipo, tôle d'acier embossée en pointe de
diamant peinte et tôle d'acier pliée et peinte / fir,
sipo, painted steel sheet with 'diamond point'
shape and painted folded steel sheet
162 x 185 x 33 cm / 63³/₄ x 72⁷/₈ x 13 in

€100,000-150,000

US\$110,000-160,000

£87,000-130,000

PROVENANCE

Pavillon du Mexique, Cité Universitaire
Internationale de Paris, vers 1952.

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

Collection privée, France, acquise auprès de cette
dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

Jean Prouvé, catalogue d'exposition, Galerie
Jousse Seguin-Galerie Enrico Navarra, Paris, 1998,
p. 152-153, 181.

P. Sulzer, *Jean Prouvé. Œuvre complète/Complete
works. Volume 3 : 1944-1954*, Birkhäuser, Bâle,
2005, p. 260-261, n. 1240.2.

J. Barsac, *Charlotte Perriand : Un art d'habiter*,
Norma, Paris, 2005, p. 369-374, 377-379.

J. Barsac, *Charlotte Perriand. L'œuvre complète,
volume 2, 1940-1955*, Norma, Paris, 2015, p. 171,
389-391, 393-395.

Le monde nouveau de Charlotte Perriand,
catalogue d'exposition, Fondation Louis Vuitton,
Paris, 2 octobre 2019-24 février 2020, p. 268-269.

Ce modèle fait partie des collections permanentes
du Centre Georges Pompidou, Paris (AM 1998-1-1)
et du Vitra Museum, Weil-am-Rhein (MFR-1050-1).

*This model is part of the permanent collections of
the Centre Georges Pompidou, Paris (AM 1998-1-1)
and the Vitra Museum, Weil-am-Rhein (MFR-
1050-1).*





150

■ λ150

ROGER CAPRON (1922-2006)

TABLE BASSE, VERS 1960

Céramique émaillée et métal peint / *glazed ceramic and painted metal*

39 x 120,5 x 50,5 cm / 15³/₈ x 47¹/₂ x 19⁷/₈ in

Signée R.CAPRON sur le plateau

€2,000-3,000

US\$2,200-3,200

£1,800-2,600

PROVENANCE

Collection privée, France.



151

λ151

ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)

ENSEMBLE DE TROIS BOLS ET D'UNE THÉIÈRE, VERS 1960 ET 1995

Grès partiellement émaillé / *partly glazed stoneware*

Théière : 7,5 x 17,5 x 15,5 cm / beapot :

3 x 6⁷/₈ x 6¹/₈ in

Bols ; chacun : 5 x 9 cm / bowls ; each : 2 x 3¹/₂ in

La théière signée JOULIA sous l'anse, deux bols signés JOULIA au revers

(4)

€2,000-3,000

US\$2,200-3,200

£1,800-2,600

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

λ152

ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)

VASE, VERS 1970

Grès émaillé / *glazed stoneware*

13,5 x 14 x 11 cm / 5¹/₄ x 5¹/₂ x 4³/₈ in

Signé JOULIA près de la base

€1,500-2,000

US\$1,700-2,100

£1,300-1,700

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



152



153

λ153

ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)

VASE, VERS 1975

Grès partiellement émaillé / *partially glazed stoneware*

14 x 13 cm / 5¹/₂ x 5¹/₈ in

Signé deux fois JOULIA près de la base

€3,000-5,000

US\$3,200-5,300

£2,600-4,300

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



154

λ154
ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)
VASE 'ROSE', VERS 1970

Grès / stoneware
23 x 12,5 cm / 9 x 4⁷/₈ in
Signé deux fois *JOULIA* près de la base

€2,000-3,000
US\$2,200-3,200
£1,800-2,600

BIBLIOGRAPHIE
Disponible sur christies.com



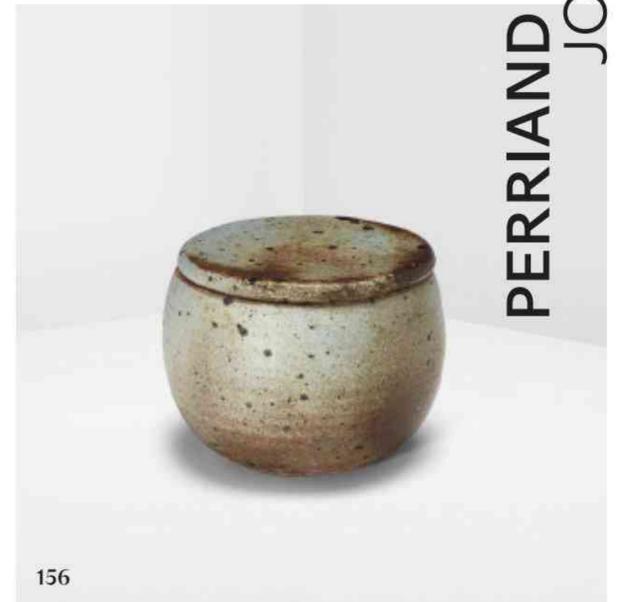
155

λ155
ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)
VASE 'ROSE', VERS 1970

Grès émaillé / glazed stoneware
21 x 13,5 cm / 8¹/₄ x 5¹/₄ in
Signé *JOULIA* près de la base

€2,000-3,000
US\$2,200-3,200
£1,800-2,600

BIBLIOGRAPHIE
Disponible sur christies.com



156

λ156
ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)
POT COUVERT, VERS 1960

Grès partiellement émaillé / partially glazed stoneware
8,5 x 11 cm / 3³/₈ x 4³/₈ in
Signé *JOULIA* près de la base

€800-1,000
US\$860-1,100
£700-860

PROVENANCE
Collection Yvonne Brunhammer.

BIBLIOGRAPHIE
Disponible sur christies.com

λ157
ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)
VASE, VERS 1970

Grès émaillé / glazed stoneware
11,5 x 10,5 x 5,5 cm / 4¹/₂ x 4¹/₈ x 2¹/₈ in
Signé *JOULIA* sur un pied

€1,500-2,000
US\$1,700-2,100
£1,300-1,700



157



158

λ158

ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)

VASE, VERS 1970

Grès / stoneware

13 x 12 cm / 5¹/₈ x 4³/₄ in

Signé JOULIA près de la base

€1,500-2,000

US\$1,700-2,100

£1,300-1,700



159

λ159

ÉLISABETH JOULIA (1925-2003)

PLAT, VERS 1965

Grès émaillé ; base en métal peint / glazed stoneware ; painted metal base

Sans la base : 3 x 41 x 15 cm / without base :

1¹/₈ x 16¹/₈ x 5⁷/₈ in

Signé JOULIA au revers

€4,000-6,000

US\$4,300-6,400

£3,500-5,200

■160

CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)

TABOURET BAS TRIPODE 'BERGER',
LE MODÈLE CRÉÉ EN 1953

Noyer / walnut

27 x 32,5 cm / 10⁵/₈ x 12³/₄ in

€3,000-5,000

US\$3,300-5,300

£2,600-4,300

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



160



■161

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

LIT DE REPOS 'S.C.A.L. N. 450', LE MODÈLE CRÉÉ EN 1953

Tôle et tube d'acier pliés et peints, chêne ; tissu /
 painted and folded steel sheet and tube, oak ; fabric
 26 x 190 x 80 cm / 10¼ x 74¾ x 31½ in

€5,000-7,000

US\$5,400-7,500

£4,400-6,000

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

■162

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

SUITE DE QUATRE CHAISES 'MÉTROPOLE N. 305', LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1950

Tôle et tube d'acier pliés et peints, contreplaqué de
 chêne / *painted folded steel sheet and tube, oak*
 plywood

Chacune : 82 x 41,5 x 47 / each : 32¼ x 16¾ x 18½ in
 (4)

€30,000-50,000

US\$32,000-53,000

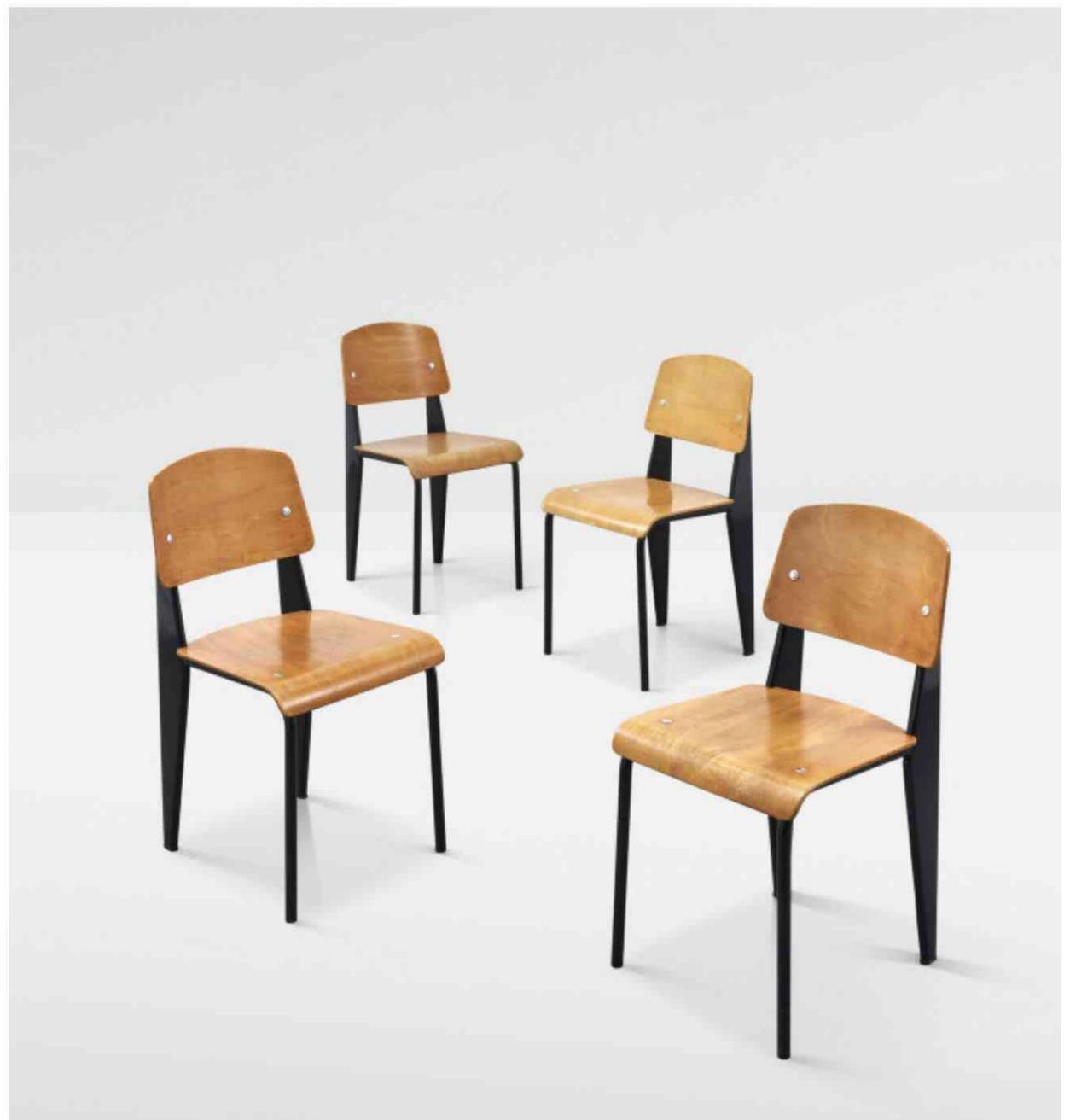
£26,000-43,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.
 Collection privée, France, acquises auprès de cette
 dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



Mise au point en 1951, la table 'S.A.M. Tropic N. 503' consacre l'évolution intégralement métallique du modèle de table 'S.A.M.' entrepris avant la guerre. Son piètement est composé de quatre pieds triangulaires en tôle d'acier pliée inclinés en diagonale et reliés par une entretoise en double Y. Le système développé par Jean Prouvé s'inscrit dans un mouvement industriel et moderne à l'écoute d'une société en pleine mutation. La création et production de tables de salle à manger à entretoise évolue, utilisant différents matériaux, pour répondre à la demande croissante d'une clientèle particulière.

Notre exemplaire, réalisé après-guerre, illustre une exceptionnelle et rare variante intégralement métallique de la table 'S.A.M.' dont l'éclatant 'Rouge Corsaire' du plateau en tôle d'aluminium pliée contraste avec le piètement.

Lot essay available on christies.com

■163

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

TABLE 'S.A.M. TROPIQUE N. 503', LE MODÈLE CRÉÉ EN 1951

Tôle d'aluminium pliée et peinte 'Rouge Corsaire' et tôle d'acier pliée et peinte / 'Rouge Corsaire' painted folded aluminium sheet and painted folded steel sheet

72 x 190 x 90 cm / 28³/₈ x 74³/₄ x 35³/₈ in

€120,000-180,000

US\$130,000-190,000

£110,000-160,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris. Collection privée, France, acquise auprès de cette dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le même modèle :

Jean Prouvé, catalogue d'exposition, Galerie Jousse Seguin-Enrico Navarra, Paris, 1998, p. 65, 71-72, 164.

P. Sulzer, *Jean Prouvé, Œuvre complète/Complete works. Volume 3 : 1944-1954*, Birkhäuser, Bâle, 2005, p. 146, n. 1120.4

Calder/Prouvé, catalogue d'exposition, Gagosian Gallery-Galerie Patrick Seguin, Paris, 8 juin-2 novembre 2013, p. 88, 181.

Jean Prouvé, Galerie Patrick Seguin, Paris, 2017, vol. 1, p. 276-279 ; vol. 2, p. 48.







164

λ164

GEORGES JOUVE (1910-1964)

VASE 'GALET', VERS 1957

Céramique émaillée craquelée / *crackled glazed ceramic*

19 x 10,5 cm / 7½ x 4⅞ in

Signé *JOUVE*, portant le sigle alpha de l'artiste et la lettre *E* au revers

€8,000-12,000

US\$8,600-13,000

£7,000-10,000

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur [christies.com](https://www.christies.com)



165

λ165

ALEXANDRE NOLL (1890-1970)

TÊTE, 1965

Ébène du Gabon / *Gabon ebony*

35,5 x 14,5 x 14 cm / 14 x 5¾ x 5½ in

Signée *ANoll* et datée 1965 à l'arrière de la tête près de la base

€40,000-60,000

US\$43,000-64,000

£35,000-52,000

PROVENANCE

Collection Kerros-Josseran, 1972.

Vente Mallié-Arcelin Paris, *Affiches, argenterie [...]*,

1 mars 2023, lot 216.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur [christies.com](https://www.christies.com)



166

■λ166

GEORGES JOUVE (1910-1964)

PAIRE D'AIGUIÈRES, VERS 1947

Céramique émaillée / *glazed ceramic*

Chacune : 38 x 24 x 28 cm / each : 15 x 9½ x 11 in

Chacune portant le sigle alpha de l'artiste au revers

(2)

€20,000-30,000

US\$22,000-32,000

£18,000-26,000

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur [christies.com](https://www.christies.com)



167

■167

MATHIEU MATEGOT (1910-2001)

*COUPE À FRUITS, GRANDE VERSION,
LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1953*

Rigitulle et métal peints / *painted rigitulle
and metal*

9 x 46 cm / 3½ x 18⅞ in

€1,500-2,500

US\$1,700-2,700

£1,300-2,200

PROVENANCE

Galerie Jacques Lacoste, Paris.

Collection privée, France, acquise auprès de cette
dernière vers 2015.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com

λ169

GEORGES JOUVE (1910-1964)

COUPE, VERS 1955

Céramique émaillée / *glazed ceramic*

7 x 18,5 x 10 cm / 2¾ x 7¼ x 4 in

Signée *Jouve* et portant le sigle alpha de l'artiste
au revers

€6,000-8,000

US\$6,500-8,500

£5,200-6,900

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



168

■λ168

SERGE MOUILLE (1922-1988)

*LAMPE 'ANTONY', RÉALISÉE POUR LES
CHAMBRES D'ÉTUDIANTS DE LA CITÉ
UNIVERSITAIRE D'ANTONY, VERS 1955*

Métal et aluminium peints, laiton / *painted metal
and aluminium, brass*

44 x 29 x 43 cm / 17⅜ x 11⅞ x 16⅞ in

€8,000-12,000

US\$8,600-13,000

£7,000-10,000

PROVENANCE

Cité Universitaire d'Antony, vers 1955.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



169

■ Δλf170

**CHARLOTTE PERRIAND
(1903-1999)**

*TABLE DE TRAVAIL POUR ORDINATEUR,
COMMANDE SPÉCIALE, RÉALISÉE POUR
L'APPARTEMENT DE CHARLOTTE PERRIAND,
RUE LAS CASES, PARIS, 1986*

Sapin / fir

74,5 x 183 x 74 cm / 29³/₈ x 72 x 29¹/₈ in

€40,000-60,000

US\$43,000-64,000

£35,000-52,000

PROVENANCE

Collection Charlotte Perriand, 18, rue Las Cases,
Paris, 1986, puis dans la famille par descendance.
Vente Christie's Paris, *Design*, 25 mai 2022, lot 2.
Collection privée, Londres, acquise dans cette
dernière.

BIBLIOGRAPHIE

Pour un modèle comparable :

J. Barsac, *Charlotte Perriand. L'œuvre complète,
volume 3, 1956-1968*, Norma, Paris, 2017, p. 336.





■171

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

SUITE DE QUATRE CHAISES DÉMONTABLES
'CAFÉTÉRIA N. 300', LE MODÈLE CRÉÉ
VERS 1952

Tôle et tube d'acier pliés et peints 'Brun Van Dyck',
contreplaqué de frêne / 'Brun Van Dyck' painted
folded steel sheet and tube, ash plywood

Chacune : 81 x 40 x 48 cm / each : 31 $\frac{7}{8}$ x 15 $\frac{3}{4}$ x 18 $\frac{7}{8}$ in
(4)

€60,000-80,000

US\$65,000-85,000

£52,000-69,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.
Collection privée, France, acquises auprès de cette
dernière, 1985.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



■f172

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

*TABLE 'N. 804', VARIANTE TOUT ALUMINIUM,
PROTOTYPE RÉALISÉ VERS 1953*

Aluminium / *aluminium*

74 x 114 x 43 cm / 29¹/₈ x 44⁷/₈ x 16⁷/₈ in

€30,000-50,000

US\$32,000-53,000

£26,000-43,000

PROVENANCE

Galerie Downtown-François Laffanour, Paris.

Collection privée, acquise auprès de cette dernière.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com





■λ173

**GEORGES JOUVE (1910-1964) ET
MATHIEU MATÉGOT (1910-2001)**

*CENDRIER SUR PIED 'PATTE D'OURS',
VERS 1951*

Céramique émaillée craquelée et métal peint /
crackeled glazed ceramic and painted metal

61 x 29 x 32 cm / 24 x 11³/₈ x 12⁵/₈ in

Portant le sigle alpha de Georges Jouve au revers
du cendrier

€3,000-5,000

US\$3,200-5,300

£2,600-4,300

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



■174

JEAN PROUVÉ (1901-1984)

*PAIRE DE CHAISES 'MÉTROPOLE N. 305',
LE MODÈLE CRÉÉ VERS 1950*

Tôle et tube d'acier pliés et peints, contreplaqué de
hêtre / *painted folded steel sheet and tube, beech*
plywood

Chacune : 82 x 41,5 x 47 / each : 32¹/₄ x 16³/₈ x 18¹/₂ in

€15,000-20,000

US\$17,000-21,000

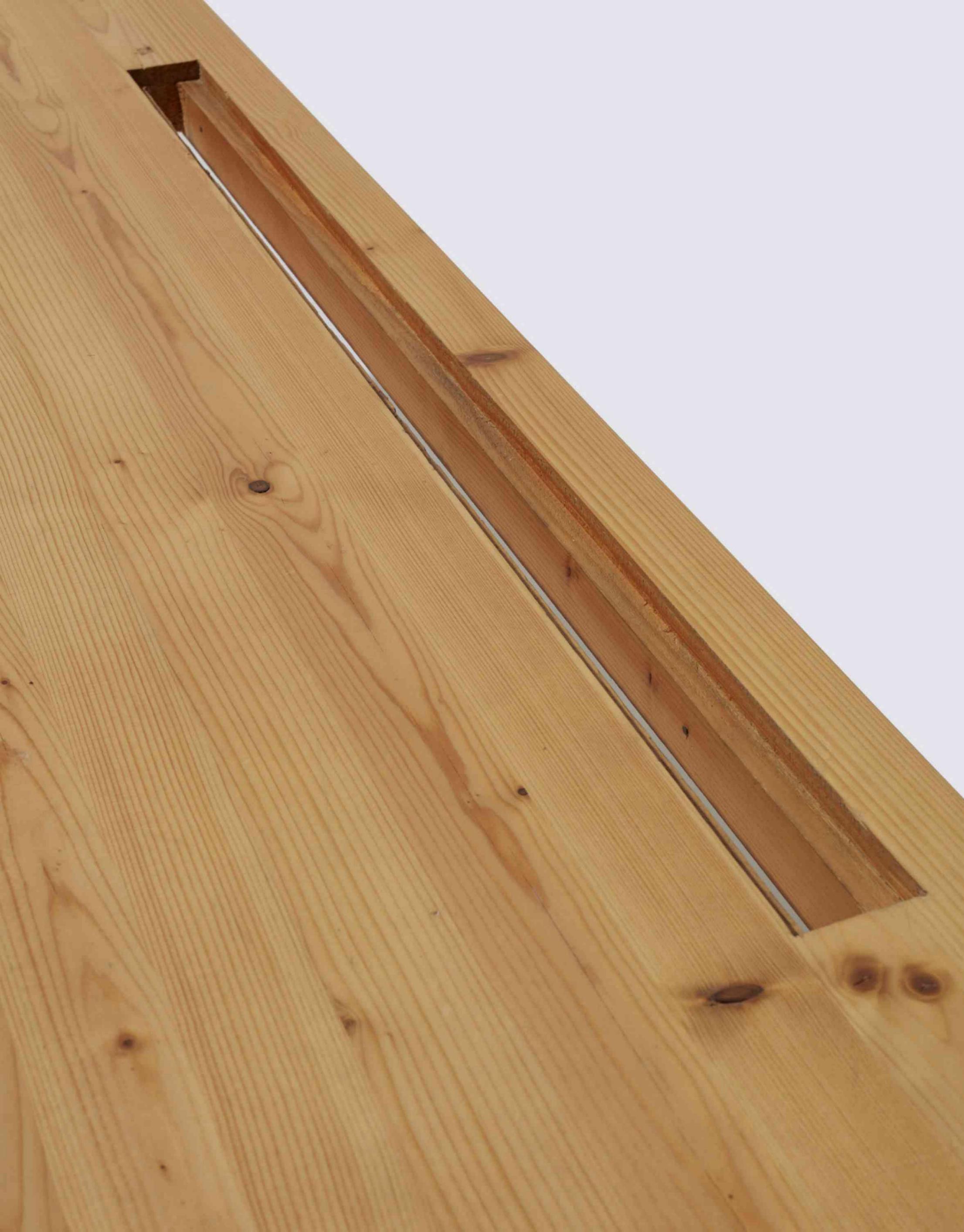
£13,000-17,000

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur christies.com



CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie's (vente live)

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions de vente, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), **Christie's** France SNC, 9 avenue Matignon 75008 Paris, France (et à laquelle il est fait référence par **Christie's**, 'nous', 'notre', 'nous-même' dans ces Conditions de Vente) agit comme mandataire pour le **vendeur**. Cela signifie que nous fournissons des services au **vendeur** pour l'aider à vendre son **lot** et que **Christie's** vend le **lot** au nom et pour le compte du **vendeur**. Lorsque **Christie's** agit en tant que mandataire du **vendeur**, le contrat de vente créé par l'adjudication d'un **lot** en votre faveur est formé directement entre vous et le **vendeur**, et non entre vous et **Christie's**.

A • AVANT LA VENTE

1 • DESCRIPTION DES LOTS

- Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».
- La description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son état, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

2 • NOTRE RESPONSABILITÉ LIÉE A LA DESCRIPTION DES LOTS

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

3 • ÉTAT DES LOTS

- L'état des **lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait état. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur état de la part de **Christie's** ou du **vendeur**.
- Toute référence à l'état d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'état, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'état d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

4 • EXPOSITION DES LOTS AVANT LA VENTE

- Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'état. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.
- L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous. Dans l'hypothèse où les locaux de **Christie's** France seraient fermés au public, l'exposition préalable des **lots** sera réalisée par voie dématérialisée depuis le site [christies.com](http://www.christies.com).

5 • ESTIMATIONS

Les **estimations** sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais acheteur** ni aucune taxe ou frais applicables.

6 • RETRAIT

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

7 • BIJOUX

- Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.
- Nous ne savons pas si un diamant a été formé naturellement ou synthétiquement s'il n'a pas été testé par un laboratoire de gemmologie. Si le diamant a été testé, un rapport de gemmologie sera disponible.
- Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.
- Le poids de certains objets figurant dans la description du catalogue est donné à titre indicatif car il a été estimé à partir de mesures et ne doit donc pas être considéré comme exact.
- Nous ne faisons pas établir de rapport de gemmologie pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport. Nous ne garantissons pas et ne sommes pas responsables de tout rapport ou certificat établi par un laboratoire de gemmologie qui pourrait accompagner un **lot**.
- En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

8 • MONTRES ET HORLOGES

- Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.
- Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon état de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.
- La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

B • INSCRIPTION A LA VENTE

1 • NOUVEAUX ENCHÉRISSEURS

- Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de **Christie's** ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :
 - pour les personnes physiques* : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;
 - pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;
 - Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;
 - Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou une copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;
 - Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

- Indivision : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision ;
 - Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).
- Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79.

2 • CLIENT EXISTANT

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

3 • SI VOUS NE NOUS FOURNISSEZ PAS LES DOCUMENTS DEMANDÉS

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le **vendeur** et vous.

4 • ENCHÈRE POUR LE COMPTE D'UN TIERS

- Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.
- Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandant occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le **prix d'achat** et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :
 - Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;
 - Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;
 - Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;
 - à votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandant pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent.

5 • PARTICIPER A LA VENTE EN PERSONNE

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur www.christies.com ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

6 • SERVICES/FACILITÉS D'ENCHÈRES

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de **Christie's**, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

(a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

(b) Enchères par Internet sur **Christie's** LIVE

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de **Christie's** LIVE™ qui sont consultables sur www.christies.com

(c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de **Christie's** ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur www.christies.com. Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le **commissaire-priseur** prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchérirons pour votre compte à environ 50 % de l'**estimation** basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

C • PENDANT LA VENTE

1 • ADMISSION DANS LA SALLE DE VENTE

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

2 • PRIX DE RÉSERVE

Sauf indication contraire, tous les **lots** ont un **prix de réserve**. Les **lots** proposés sans **prix de réserve** sont identifiés par le symbole ***** à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut pas être supérieur à l'**estimation** basse du **lot**.

3 • POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE DU COMMISSAIRE-PRISEUR

Le **commissaire-priseur** assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
- lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des lots ;
- retirer un lot ;
- diviser un lot ou combiner deux lots ou davantage ;
- rouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou reproposez et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du **commissaire-priseur** dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

4 • ENCHÈRES

Le **commissaire-priseur** accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur **Christie's LIVE™** (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

5 • ENCHÈRES POUR LE COMPTE DU VENDEUR

Le **commissaire-priseur** peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du **vendeur** à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le **commissaire-priseur** ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le **vendeur** et ne placera aucune enchère pour le **vendeur** au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le **commissaire-priseur** décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'**estimation** basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le **commissaire-priseur** peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le **commissaire-priseur** peut déclarer ledit **lot** invendu.

6 • PALIERS D'ENCHÈRES

Les enchères commencent généralement en dessous de l'**estimation** basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le **commissaire-priseur** décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

7 • CONVERSION DE DEVISES

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que **Christie's LIVE**) peut indiquer le montant des enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. **Christie's** n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

8 • ADJUDICATIONS

À moins que le **commissaire-priseur** décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du **commissaire-priseur** tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le **vendeur** et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

9 • LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LA SALLE DE VENTE

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

D • FRAIS ACHETEUR ET TAXES

1 • FRAIS ACHETEUR

Pour tous les **lots** à l'exception du vin, nous facturons à l'adjudicataire 26 % HT du **prix d'adjudication** (soit 27,43% T.T.C. pour les livres et 31,20% T.T.C. pour les autres **lots**) jusqu'à 800.000 € ; 21% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de 800.001 € et jusqu'à 4.000.000 € et 15% H.T. (soit 15,825% T.T.C. pour les livres et 18% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de 4.000.001 €.

Pour les ventes de vin, les frais acheteur sont calculés sur la base d'un taux forfaitaire de 25 % HT (soit 30 % TTC).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ÉTATS-UNIS

Pour les **lots** que **Christie's** expédie aux États-Unis, une taxe d'Etat ou taxe d'utilisation peut être due sur le **prix d'adjudication** ainsi que des **frais acheteur** et des frais d'expédition sur le **lot**, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

Christie's est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les **lots** qu'elle expédie vers l'État de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'Etat, du pays, du comté ou de la région où le **lot** sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à **Christie's** avant la libération du **lot**.

Pour les envois vers les Etats pour lesquels **Christie's** n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet Etat. Pour toute autre question, **Christie's** vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

2 • RÉGIME DE TVA ET CONDITION DE L'EXPORTATION

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par **Christie's** lors de la vente des **lots**. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustif les principes suivants sont rappelés.

Le plus souvent le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art est appliqué par **Christie's**. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par **Christie's** et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujéti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, **Christie's** peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer **Christie's** afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'exportation du bien acquis auprès de **Christie's**, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. L'administration fiscale considère que l'exportation du **lot** acquis doit intervenir dans les trois mois de la vente.

L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le **lot** acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par **Christie's** en cas de non exportation du **lot** dans les délais requis par l'administration fiscale et douanière française. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que **Christie's** soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

Christie's facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intracommunautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par **Christie's**, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

3 • DROIT DE SUITE

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Le droit de suite subsiste au profit des héritiers de l'auteur pendant l'année civile de la mort de l'auteur et les soixante-dix années suivantes. Les **lots** concernés par ce droit de suite sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole **λ**, accolé au numéro du **lot**. Si le droit de suite est applicable à un **lot**, sauf si ce **lot** est un livre ou un manuscrit, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du **prix d'adjudication**, et nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du **vendeur**.

Le droit de suite est dû lorsque le **prix d'adjudication** d'un **lot** est de 750 € ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500 €.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du **prix d'adjudication** :

- 4% pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à 50.000 euros ;
- 3% pour la tranche du prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros ;
- 1% pour la tranche du prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros ;
- 0,5% pour la tranche du prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros ;
- 0,25% pour la tranche du prix excédant 500.000,01 euros.

E • GARANTIES

1 • GARANTIES DONNÉES PAR LE VENDEUR

Pour chaque **lot**, le **vendeur** donne la garantie qu'il :

- est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le **vendeur** n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, a la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le **vendeur** n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessus) que vous nous aurez versé. Le **vendeur** ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres dommages ou de dépenses. Le **vendeur** ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du **vendeur** à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au **vendeur** susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

2 • NOTRE GARANTIE D'AUTHENTICITÉ

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre « **garantie d'authenticité** »). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, sous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- La **garantie d'authenticité** est valable pour toute réclamation notifiée dans les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- La **garantie d'authenticité** est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (« **intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **intitulé** ou à toute partie d'**intitulé** qui est formulé « **avec réserve** ». La mention « **avec réserve** » signifie qu'une réserve est émise dans une description du **lot** au catalogue ou par l'emploi dans un **intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **intitulés « avec réserve »** à la page du catalogue. « **Avis importants et explication des pratiques de catalogue** » qui font partie des présentes Conditions de Vente. Par exemple, l'emploi du terme « **ATTRIBUÉ À...** » dans un **intitulé** signifie que le **lot** est, selon l'avis de **Christie's**, probablement une œuvre de l'artiste désigné, mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste désigné. Veuillez lire la liste complète des **intitulés avec réserve** et la description complète des **lots** au catalogue avant d'enchérir.
- La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**intitulé** tel que modifié par des **avis en salle de vente**.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas lorsque les connaissances se sont développées depuis la vente aux enchères entraînant un changement dans l'opinion généralement admise. En outre, elle ne s'applique pas si l'**intitulé** correspondait à l'opinion généralement admise des experts à la date de la vente ou a attiré l'attention sur un conflit d'opinion.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas s'il est démontré que le **lot** n'est pas **authentique** selon un processus scientifique qui, à la date de publication du catalogue, n'existait pas ou dont l'utilisation n'était pas généralement admise, ou qui était déraisonnablement coûteux ou impraticable, ou qui était susceptible d'avoir endommagé le **lot**.
- La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si, à la date de la réclamation, l'acheteur initial a été propriétaire de manière continue du **lot** et que le **lot** ne fait l'objet d'aucune réclamation, d'aucun intérêt ni d'aucune restriction par un tiers. Le bénéfice de la **garantie d'authenticité** ne peut être transféré à personne d'autre.
- Afin de formuler une réclamation au titre de la **garantie d'authenticité**, vous devez :
 - nous fournir une notification écrite de votre réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères. Nous pourrions exiger tous les détails et toutes les preuves pertinentes d'une telle réclamation ;
 - si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par **Christie's** et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
 - restituer le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans

CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie's (vente live)

l'état dans lequel il était au moment de la vente.

- (i) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres **dommages** ou de dépenses.
- (j) Livres. Lorsque le **lot** est un livre, nous offrons une garantie supplémentaire pendant 14 jours calendaires à compter de la date de la vente, selon laquelle si un **lot** de la collection présente un défaut de texte ou d'illustration, nous rembourserons votre prix d'achat, sous réserve des conditions suivantes. Votre seul droit au titre de cette garantie supplémentaire est d'annuler la vente et de recevoir un remboursement du prix d'achat que vous nous avez payé. Nous ne serons en aucun cas tenus de vous payer plus que le prix d'achat et ne serons pas responsables de tout autre dommage ou dépense.
- (i) Cette garantie supplémentaire ne s'applique pas :
- à l'absence de blancs, aux faux-titres, aux couvertures en tissu ou publicités, à l'endommagement de la reliure, aux taches, à l'usure minime ou à d'autres défauts n'affectant pas le caractère exhaustif du texte ou de l'illustration ;
 - aux dessins, autographies, lettres ou manuscrits, photographies signées, musique, atlas, cartes ou périodiques ;
 - aux livres non identifiés par titre ;
 - aux lots vendus sans étiquette d'estimation ;
 - aux livres dont la description mentionne « retour non accepté » ; ou
 - aux défauts indiqués dans tout rapport de condition ou annoncés au moment de la vente.
- (ii) Pour faire une réclamation en vertu du paragraphe (d) ci-dessus, vous devez donner des détails écrits du défaut et renvoyer le **lot** dans son lieu d'origine (ou selon nos instructions) dans le même état qu'au moment de la vente, dans les 14 jours suivant la date de la vente.
- (k) Art moderne et contemporain de l'Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la **garantie d'authenticité** ne s'applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. **Christie's** accepte cependant d'annuler une vente dans l'une de ces deux catégories d'art s'il est prouvé que le **lot** est un faux. **Christie's** remboursera à l'acheteur initial le **prix d'achat** conformément aux conditions de la **garantie d'authenticité Christie's**, à condition que l'acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaite conformément au paragraphe E2 (h) (2) ci-dessus et le **lot** doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (h) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e), (f), (g) et (i) s'appliquent également à une réclamation dans ces catégories.
- (l) Artéfacts chinois, japonais et coréens (hors calligraphies, peintures, gravures, dessins et bijoux chinois, japonais et coréens). Dans ces catégories, le paragraphe E2 (a) (ii) - (v) ci-dessus doit être modifié de manière à ce que, lorsqu'aucun créateur ou artiste n'est identifié, la **garantie d'authenticité** couvre non seulement l'intitulé mais aussi les informations relatives à la date ou à la période affichées en MAJUSCULES dans la deuxième ligne de la description du catalogue (le « Sous-Intitulé »). Par conséquent, toutes les références à l'intitulé dans le paragraphe E2 (a) (ii) - (v) ci-dessus seront lues comme des références à l'intitulé et au Sous-Intitulé.
- (m) Véhicules automobiles. Les véhicules présentés dans ce catalogue sont offerts en vente en tant que pièces de collection et non en tant que moyens de transport. Les véhicules qui ne sont pas enregistrés auprès de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ne sont pas autorisés à circuler sur les voies publiques françaises. Aucune garantie n'est donnée quant à leur condition, état de marche, degré de fonctionnement, ou utilisation quelle qu'elle soit. Etant donné leur âge et leur nature, la carrosserie, la peinture, le moteur ou tout autre partie des véhicules offerts en vente peuvent avoir fait l'objet de restaurations, réparations ou remplacement. Dans certains cas, certains véhicules ou certaines parties de véhicules peuvent ne pas être d'origine, ou peuvent comprendre des éléments provenant d'un autre véhicule. Si l'acquéreur souhaite utiliser le véhicule comme moyen de transport, il est seul responsable de tous les tests, réparations, rapports et autres formalités nécessaires pour rendre le véhicule apte à circuler. Cependant, la description de chaque véhicule n'est qu'une appréciation de nos spécialistes. Du fait de leur âge et de leur nature, certains lots ne sont pas dans leur état d'origine et certaines descriptions peuvent, dans certains cas, faire état d'un dommage et/ou d'une restauration. L'absence d'une telle mention n'implique pas qu'un lot soit exempt de défauts. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence d'autres défauts. Les acheteurs potentiels seront réputés avoir consulté toute documentation relative aux véhicules, en particulier le rapport de condition, que le Département des Collections de Christie's sera heureux de leur communiquer sur simple demande avant la vente. Nous vous prions de bien vouloir noter toutefois qu'il se peut que certains véhicules soient vendus sans avoir subi un contrôle technique, du fait de leur âge, condition, ou de leur état non-roulant. Les acheteurs potentiels seront réputés connaître les présentes conditions générales. Christie's ne peut garantir que toutes vérifications auront été faites pour établir la véracité des informations fournies par les vendeurs concernant l'âge, la condition ou l'authenticité des véhicules. Il appartient aux acheteurs potentiels d'examiner les véhicules avant la vente et de s'assurer de l'état de chaque lot et de la nature de tout dommage ou restauration.

3 • GARANTIES DONNÉES PAR VOUS

- (a) Vous garantissez que les fonds servant au règlement ne proviennent pas d'une activité criminelle, y compris l'évasion fiscale, et que vous ne faites pas l'objet d'une enquête ni n'avez été accusé ou condamné pour blan-

chiment de capitaux, activités terroristes ou autres crimes.

- (b) Lorsque vous enchérissez en tant que mandataire pour le compte de tout acheteur final qui vous remettra les fonds avant que vous ne payez **Christie's** pour le(s) **lot(s)**, vous garantissez que :
- vous avez procédé aux vérifications appropriées à l'égard de l'acheteur final ou des acheteurs finaux et avez respecté toutes les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, contre le financement du terrorisme et en matière de sanctions ;
 - vous nous communiquerez l'identité de l'acheteur final ou des acheteurs finaux (y compris des dirigeants et bénéficiaires effectifs de l'acheteur final ou des acheteurs finaux et de toute personne agissant pour son/leur compte) et, à notre demande, vous nous remettrez les documents permettant de vérifier leur identité ;
 - les accords entre vous et l'acheteur final ou les acheteurs finaux concernant le **lot** ou autre n'ont pas pour effet de favoriser, en tout ou en partie, la délinquance fiscale ;
 - vous ne savez pas, et n'avez aucune raison de suspecter que l'acheteur final ou les acheteurs finaux (ou ses/leurs dirigeants, bénéficiaires effectifs ou toute personne agissant pour son/leur compte) figurent sur une liste de sanctions, font l'objet d'une enquête ou sont accusés ou ont été condamnés pour des faits de blanchiment de capitaux, d'activités terroristes ou d'autres faits criminels, ou que les fonds servant au règlement proviennent d'une activité criminelle, y compris l'évasion fiscale ; et
 - si vous êtes une personne réglementée assujettie au contrôle en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux en vertu des lois de l'EEE ou d'une autre juridiction dont les exigences sont équivalentes à celles de la 4e directive européenne sur le blanchiment de capitaux, et que nous ne demandons pas de documents pour vérifier l'identité de l'acheteur final au moment de l'enregistrement, vous acceptez que nous nous fondions sur les vérifications que vous déclarez avoir effectuées vis-à-vis de l'acheteur final et vous vous engagez à conserver les preuves de son identification et de ces vérifications pendant au moins 5 ans après la date de la transaction. Vous mettrez cette documentation à disposition pour inspection immédiate à notre demande.

4 • EXCLUSION DE LA GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Conformément à l'article L.321-11 du code de commerce, nous vous informons que les **lots** proposés lors de nos ventes aux enchères ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité conformément à l'article L.217-2 du code de la consommation. Cette exclusion de garantie ne s'applique pas aux ventes aux enchères se déroulant exclusivement en ligne.

F • PAIEMENT

1 • COMMENT PAYER

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devrez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- le prix d'adjudication ; et
 - les frais à la charge de l'acheteur ; et
 - tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
 - toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par **Christie's** au plus tard le septième jour calendaire qui suit le jour de la vente (« la **date d'échéance** »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devrez payer les **lots** achetés chez **Christie's** France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

- (i) Par virement bancaire :

Sur le compte 58 05 3990 101 - **Christie's** France SNC - Barclays Corporate France - 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFR33 - IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.

- (ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de votre émetteur de carte de crédit ou vous trouverez les coordonnées au paragraphe (e) ci-dessous.

Paiement :

Si vous payez en utilisant une carte de crédit d'une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d'effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions.

- (iii) En espèces :

Nous n'acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de 1.000 € par acheteur et par vente si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de 7.500 € pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.

- (iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l'ordre de **Christie's** France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

- (v) Par chèque :

Vous devrez les adresser à l'ordre de **Christie's** France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : **Christie's** France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.

- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter notre Service Post Sale au +33 (0)1 40 76 84 10.

2 • TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ EN VOTRE FAVEUR

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du **lot** même dans les cas où nous vous avons remis le **lot**.

3 • TRANSFERT DES RISQUES EN VOTRE FAVEUR

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- (a) au moment où vous venez récupérer le **lot**

- (b) à la fin du 14e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

4 • RECOURS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

- (a) Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du **vendeur**, sur réitération des enchères de l'adjudicataire défaillant ; si le **vendeur** ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à **Christie's** France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de **Christie's** France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

- (b) Par ailleurs, en cas de non-paiement intégral par l'adjudicataire à la date d'échéance de la facture, **Christie's** France SNC se réserve, à sa discrétion, de prendre les dispositions suivantes (ainsi que d'exercer l'application de notre droit détaillé au paragraphe F5 et de tout autre droit ou recours dont nous disposons par la loi) :

- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclay's majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

- (ii) annuler la vente du **lot**. Si la vente du **lot** est annulée, **Christie's** peut revendre le **lot**, en vente publique ou de gré à gré selon les termes que nous estimerons nécessaires ou appropriés ; dans ce cas, l'adjudicataire défaillant devra régler à **Christie's** toute différence entre le **prix d'achat** et le produit résultant de la revente. L'adjudicataire défaillant devra également procéder au paiement de tous les coûts, dépenses, pertes, dommages et frais de justice que nous devons supporter, et toute perte financière sur la commission **vendeur** au moment de la revente ;

- (iii) remettre au **vendeur** toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant, auquel cas l'acquéreur reconnaît que **Christie's** sera subrogée dans les droits du **vendeur** pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée ;

- (iv) tenir l'adjudicataire défaillant pour responsable et entamer une procédure judiciaire à son encontre pour le recouvrement des sommes dues en principal, ainsi que des intérêts pour retard de paiement, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts selon les dispositions prévues par la loi ;

- (v) procéder à la compensation des sommes que **Christie's** France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « **Christie's** » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

- (vi) révéler, à notre seule discrétion, votre identité et vos coordonnées au **vendeur** ;

- (vii) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

- (viii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

- (ix) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;
- (x) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjugés dans les conditions du paragraphe F. 4. (a) ci-dessus (réitération des enchères), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés au premier paragraphe ci-dessus (réitération des enchères).

- (xi) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

- (c) En cas de dette de l'adjudicataire envers **Christie's**, ou tout autre société du groupe **Christie's**, ainsi qu'aux droits énoncés ci-dessus, nous pouvons utiliser n'importe quel montant que vous payez, y compris tout

dépôt ou autre paiement partiel que vous nous avez fait, ou que nous vous devons, pour rembourser tout montant que vous nous devez ou une autre société du groupe **Christie's** pour toute transaction.

(d) Si vous avez payé en totalité après la date d'échéance et que nous choisissons d'accepter ce paiement, nous pourrions vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 30 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2 ci-dessous.

5 • DROIT DE RÉTENTION

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituerons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie's**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devrez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

G • STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

1 • ENLÈVEMENT

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre **lot** dans les 30 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- Vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- Si vous ne retirez pas votre **lot** promptement après la vente, nous pouvons choisir d'enlever le **lot** et le transporter et stocker chez une autre filiale de **Christie's** ou dans un entrepôt.
- Si vous avez payé le **lot** en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire, de toute manière autorisée par la loi. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du **Groupe Christie's**.
- Les renseignements sur le retrait des **lots** sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de notre Service Client au +33 (0)1 40 76 83 79.

2 • STOCKAGE

- Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 30 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
 - facturer vos frais de stockage tant que le **lot** se trouve toujours dans notre salle de vente ;
 - enlever le **lot** et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
 - vendre le **lot** selon la méthode commerciale que nous jugeons appropriée et de toute manière autorisée par la loi ;
 - appliquer les conditions de stockage ;

Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.

- Les détails de l'enlèvement du **lot** vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

H • TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

1 • TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le département Post Sale au : +33 (0)1 40 76 84 10 ou par email à : postsaleparis@christies.com

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

Lorsqu'il est disponible pour un **lot**, notre Calculateur de Frais d'Expédition vous fournira une estimation des frais d'expédition de votre **lot** avant que vous ne procédiez à l'achat. Si le Calculateur de Frais d'Expédition n'est pas disponible pour votre **lot**, un devis de transport peut vous être fourni séparément par le Service Après-Vente sur demande. Sauf indication contraire, les frais d'expédition que vous devrez payer incluront : (i) les frais d'expédition internationaux entre le pays où le **lot** est situé et votre adresse de livraison désignée ; et (ii) les frais de responsabilité en cas de perte/dommage (LDL). Les frais d'expédition n'incluront pas (i) les taxes et frais de manutention locaux applicables ; (ii) les droits de douane, les taxes à l'importation et les frais de dédouanement locaux applicables à votre pays.

Il vous incombe de vérifier et de payer les droits, les frais de douane, les taxes, les coûts et tarifs auxquels vous êtes assujéti à l'entité gouvernementale compétente ou qui doivent être payés autrement avant l'expédition et/ou la livraison, y compris les frais de tiers nécessaires pour faciliter l'expédition ainsi que les frais d'assurance nécessaires.

2 • EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS

- Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous souhaitez l'importer. Nous ne serons pas obligés d'annuler la vente ni de vous rembourser le **prix d'achat** si le **lot** ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l'exportation ou l'importation de tout **lot** que vous achetez.
- Avant d'enchérir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Service Client **Christie's**. au +33 (0)1 40 76 83 79.
- Vous êtes seul responsable du paiement de toute taxe, droits de douane, ou autres frais imposés par l'Etat, relatifs à l'exportation ou l'importation du bien. Si **Christie's** exporte ou importe le bien en votre nom et pour votre compte, et si **Christie's** s'acquitte de toute taxe, droits de douane ou autres frais imposés par l'Etat, vous acceptez de rembourser ce montant à **Christie's**.
- Lots** d'espèces protégées

Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces menacées d'extinction et autres espèces végétales ou animales protégées sont marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matières incluent, entre autres, l'ivoire, l'écaille de tortue, l'os de baleine, certaines espèces de corail, le bois de rose brésilien, les peaux de crocodile, d'alligator et d'autruche. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchérir sur tout **lot** contenant des matériaux d'origine végétale ou animale si vous envisagez d'exporter le **lot** hors du pays dans lequel le **lot** est vendu et de l'importer dans un autre pays car une licence peut être exigée. Dans certains cas, le **lot** ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par un expert scientifique, à vos propres frais, de l'espèce et/ou de l'âge du spécimen concerné. Plusieurs pays ont imposé des restrictions sur le commerce de l'ivoire d'éléphant, qui inclut notamment i) l'interdiction totale d'importer de l'ivoire d'éléphant d'Afrique aux États-Unis et ii) la soumission à des mesures strictes relatives à l'importation, l'exportation et à la vente dans d'autres pays. Le Royaume-Uni et l'Union européenne ont tous deux mis en place des réglementations sur la vente, l'exportation et l'importation d'ivoire d'éléphant. Pour nos ventes à Paris, les **lots** constitués ou comprenant de l'ivoire d'éléphant sont marqués du symbole ✕ et avec leur certificat intracommunautaire obtenu avant la vente, ne peuvent être exportés qu'à l'intérieur de l'Union européenne. Ces **lots** ne peuvent être exportés hors de l'Union européenne que si l'acheteur est un musée ou si le **lot** est un instrument de musique. Les sacs à main contenant des éléments d'espèces menacées ou protégées sont marqués du symbole ≈ et de plus amples informations sont disponibles au paragraphe H2(i) ci-dessous.

Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut pas être exporté, importé ou s'il est saisi pour une raison quelconque par une autorité. Il est de votre responsabilité de déterminer et de satisfaire aux exigences légales et réglementaires applicables relatives à l'exportation ou à l'importation de biens contenant ces matières protégées ou réglementées.

- Lots** d'origine iranienne

À l'attention des acheteurs, **Christie's** indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation de tout bien d'origine iranienne. Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions, des embargos commerciaux ou tout autres lois qui s'appliquent à vous. Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnel (tels que des tapis, des textiles, des objets décoratifs, et des instruments scientifiques) et leur achat sans avoir obtenu une licence adéquate. **Christie's** dispose d'une licence OFAC générale qui, sous réserve de se conformer à certaines règles, peut permettre à un acheteur d'importer ce type de **lot** aux États-Unis. Si vous utilisez la licence OFAC générale de **Christie's** à cette fin, vous acceptez de vous conformer aux conditions de la licence et de fournir à **Christie's** toutes les informations pertinentes. Vous reconnaissez également que **Christie's** dévoilera vos informations personnelles et votre utilisation de la licence à l'OFAC.

- Or

L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».

- Bijoux anciens

En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins 50.000 € nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

- Montres

De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole Ψ dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. **Christie's** retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, **Christie's** peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.

- Sacs à main.

Un **lot** marqué du symbole ≈ contient des éléments d'espèces menacées ou protégées et est soumis à la réglementation de la CITES. Ce **lot** peut seulement être expédié à une adresse située dans le pays du site de vente ou retiré personnellement dans notre salle de vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

I • NOTRE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS

- Nous ne donnons aucune **garantie** quant aux déclarations faites ou aux informations données par **Christie's**, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie d'authenticité**, et, sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du **vendeur** et ne nous engagent pas envers vous.

- Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ; et
 - nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune garantie, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son état, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa provenance, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sous réserve de toute disposition impérative contraire du droit local, toute garantie de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.
- En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, **Christie's LIVE™**, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.
- Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.
- Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d'activité, de perte d'opportunités ou de valeur, de perte d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, d'**autres dommages** ou de dépenses.

J • AUTRES STIPULATIONS

1 • ANNULER UNE VENTE

Outre les cas d'annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du **vendeur** envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

2 • ENREGISTREMENTS

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. **Christie's** pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser **Christie's LIVE**. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

3 • DROITS D'AUTEUR

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune garantie que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

4 • AUTONOMIE DES STIPULATIONS

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

CONDITIONS DE VENTE PARIS Acheter chez Christie's (vente live)

5 • TRANSFERT DE VOS DROITS ET OBLIGATIONS

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les stipulations de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

6 • TRADUCTION

Si nous vous fournissons une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

7 • LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, **Christie's** est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le **vendeur** et l'acheteur destinées aux sociétés du Groupe **Christie's**. Le **vendeur** et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez **Christie's** France. **Christie's** pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d'exercice de son activité, et notamment, sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing.

Dès lors que la réglementation impose d'effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d'un objet, les autorités compétentes requièrent de **Christie's** la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

Si vous êtes résident de Californie, vous pouvez consulter une copie de notre déclaration sur le California Consumer Privacy Act à <https://www.christies.com/about-us/contact/ccpa>.

8 • RENONCIATION

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par **Christie's**, prévus par les présentes Conditions de vente, n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice ponctuel ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

9 • LOI ET COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

10 • PRÉEMPTION

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. **Christie's** n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

11 • TRÉSORS NATIONAUX - BIENS CULTURELS

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le **lot** est réputé être un trésor national. Nous n'assumons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de **Christie's** de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à **Christie's** d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, **Christie's** pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. **Christie's** n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge	150.000 €
Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge	50.00 €
Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge	30.000 €
Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge	50.000 €
Livres de plus de 100 ans d'âge	50.000 €
Véhicules de plus de 75 ans d'âge	50.000 €
Dessins ayant plus de 50 ans d'âge	15.000 €
Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge	15.000 €
Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge	15.000 €
Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge	15.000 €
Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur)	1.500 €
Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles ⁽¹⁾	1.500 €
Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles	1.500 €
Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) ⁽¹⁾	300 €
Archives de plus de 50 ans d'âge (UE : quelle que soit la valeur)	300 €

12 • INFORMATIONS CONTENUES SUR WWW.CHRISTIES.COM

Les détails de tous les **lots** vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur www.christies.com. Les totaux de vente correspondent au **prix d'adjudication** plus les **frais acheteur** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des **vendeurs**. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder aux demandes de suppression de ces détails de www.christies.com.

⁽¹⁾ Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature. Une documentation complète peut être obtenue auprès du département Transport de **Christie's** au +33 (0)1 40 76 86 17.

K. GLOSSAIRE

authentique : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- dans le cas de pierres précieuses, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le **lot** est décrit dans l'**intitulé** comme étant fait de ce matériau.

autres dommages : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de « particulier », « consécutif », « direct », « indirect », ou « accessoire » en vertu du droit local.

avec réserve : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

avis en salle de vente : un avis écrit affiché près du **lot** dans la salle de vente et sur www.christies.com, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le **commissaire-priseur** soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un **lot** particulier.

commissaire-priseur : le **commissaire-priseur** individuel et/ou **Christie's**.

date d'échéance : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

description du catalogue : la description d'un **lot** dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

estimation : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un **lot** pourrait se vendre. **estimation** basse désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation** haute désigne le chiffre le plus élevé. L'**estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

état : l'état physique d'un **lot**.

frais acheteur : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix d'adjudication**, comme décrit au paragraphe D.

garantie : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

garantie d'authenticité : la **garantie** que nous donnons dans les présentes Conditions de vente selon laquelle un **lot** est **authentique**, comme décrit à la section E2.

Groupe Christie's : **Christie's** International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

intitulé : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

lot : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

MAJUSCULES : désigne un mot ou un passage dont toutes les lettres sont en **MAJUSCULES**.

prix d'achat : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

prix de réserve : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendons pas un **lot**.

prix d'adjudication : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un **lot**.

provenance : l'historique de propriété d'un **lot**.

rapport de condition : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son état.

vendeur : le propriétaire d'un **lot** ; il peut s'agir soit de **Christie's**, soit d'un autre propriétaire pour lequel **Christie's** agit en qualité de mandataire.

SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

■ **Lot** transféré après la vente dans un entrepôt extérieur.

◦ **Christie's** a un intérêt financier direct sur le **lot**. Pour plus d'informations, voir les Avis importants dans les Conditions de vente.

◊ **Christie's** a accordé une garantie de prix minimal et a un intérêt financier direct sur ce **lot**. **Christie's** a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d'un avantage financier si un **lot** garanti est vendu. Pour plus d'informations, voir les Avis importants dans les Conditions de vente.

△ Propriété de **Christie's** ou d'une autre société du Groupe **Christie's** en tout ou en partie.

△◆ **Christie's** ou une autre société du Groupe **Christie's** est propriétaire de ce **lot** en tout ou partie et a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers. Ces tiers pourraient bénéficier d'un avantage financier en cas de vente d'un **lot** garanti. Pour plus d'informations, voir les Avis importants dans les Conditions de vente.

∞ Le **vendeur** de ce **lot** est l'un des collaborateurs de **Christie's**.

⊠ Une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le **lot** qui peut avoir connaissance du prix de réserve du **lot** ou d'autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le **lot**.

λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D3 des Conditions de vente.

• **Lot** proposé sans prix de réserve.

~ **Lot** comprenant des matières provenant d'espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l'exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.

≈ **Lot** de sacs à main comprenant des matières provenant d'espèces menacées qui pourraient entraîner des restrictions à l'exportation. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.

∞ **Lot** contenant de l'ivoire d'éléphant. Voir le paragraphe H2 des Conditions de vente.

ψ **Lot** comprenant des matières provenant d'espèces menacées qui est affiché pour présentation uniquement et non destiné à la vente. Voir le paragraphe H2(h) des Conditions de vente.

f Des frais additionnels de 5,5% TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d'être remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du **lot** hors de l'Union Européenne dans les délais légaux.

ff **Lot** importé depuis un pays hors de l'Union européenne et soumis au régime de l'admission temporaire. Des frais additionnels de 20% du prix d'adjudication seront prélevés. Un droit de douane peut être appliqué au taux en vigueur. La TVA de 20% est appliquée aux frais acheteur et facturée sur une base forfaitaire conformément aux règles du régime français de taxation sur la marge. Ce surcoût fiscal peut être remboursé à l'acheteur sur présentation de la preuve que le **lot** a été exporté hors de l'Union européenne dans les délais légaux.

+ La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

Veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

AVIS IMPORTANTS ET EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE

AVIS IMPORTANTS

△ **Biens propriété de Christie's en partie ou en totalité** :

De temps à autre, **Christie's** ou une autre société du Groupe **Christie's** peut proposer un **lot** dont elle est propriétaire en tout ou en partie. Ce **lot** est identifié dans le catalogue par le symbole △ à côté du numéro du **lot**.

° **Garanties de Prix Minimal :**

Parfois, **Christie's** détient un intérêt financier direct dans le résultat de la vente de certains **lots** consignés pour la vente. C'est généralement le cas lorsqu'elle a garanti au **vendeur** que quel que soit le résultat de la vente, le **vendeur** recevra un prix de vente minimal pour son œuvre. Il s'agit d'une garantie de prix minimal. Lorsque **Christie's** détient tel intérêt financier, nous identifions ces **lots** par le symbole ° à côté du numéro du **lot**.

°♦ **Garanties de Tiers/Enchères irrévocables :**

Lorsque **Christie's** a fourni une Garantie de Prix Minimal, elle risque d'encourir une perte, qui peut être significative, si le **lot** ne se vend pas. Par conséquent, **Christie's** choisit parfois de partager ce risque avec un tiers qui accepte avant la vente aux enchères de placer une enchère écrite irrévocable sur le **lot**. S'il n'y a pas d'autre enchère plus élevée, le tiers s'engage à acheter le **lot** au niveau de son enchère écrite irrévocable. Ce faisant, le tiers assume tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu. Les **lots** qui font l'objet d'un accord de garantie de tiers sont identifiés par le symbole °♦.

Dans la plupart des cas, **Christie's** indemnise le tiers en échange de l'acceptation de ce risque. Lorsque le tiers est l'adjudicataire, sa rémunération est basée sur une commission de financement fixe. Si le tiers n'est pas l'adjudicataire, la rémunération peut être soit basée sur une redevance fixe, soit sur un montant calculé par rapport au **prix d'adjudication** final. Le tiers peut également placer une enchère sur le **lot** supérieure à l'enchère écrite irrévocable.

Nous imposons aux tiers garants de divulguer à toute personne qu'ils conseillent leur intérêt financier dans tous les **lots** qu'ils garantissent. Toutefois, pour dissiper tout doute, si vous êtes conseillé par un mandataire ou que vous enchérissez par l'intermédiaire d'un mandataire sur un **lot** identifié comme faisant l'objet d'une garantie de tiers, vous devez toujours demander à votre mandataire de confirmer s'il détient ou non un intérêt financier à l'égard du **lot**.

△♦ **Bien propriété de Christie's en tout ou partie et Garantie de Tiers / Enchères Irrévocable :**

Lorsque **Christie's** ou une autre société du **Groupe Christie's** est propriétaire en tout ou partie d'un **lot** et que celui-ci ne se vend pas, **Christie's** risque de subir une perte. **Christie's** peut donc choisir de partager ce risque avec un tiers, qui accepte contractuellement, avant la vente aux enchères, de placer une enchère écrite irrévocable sur le **lot**. Ce **lot** est identifié dans les **Conditions de vente** par le symbole △♦.

Lorsque le tiers est l'adjudicataire du **lot**, il ne recevra pas d'indemnité en contrepartie de l'acceptation de ce risque. Si le tiers n'est pas l'adjudicataire du **lot**, **Christie's** peut l'indemniser. Le tiers est tenu par **Christie's** de divulguer à toute personne qu'il conseille son intérêt financier dans tout **lot** dans lequel **Christie's** a un intérêt financier. Si vous êtes conseillé par un agent ou si vous enchérissez par son intermédiaire sur un **lot** dans lequel **Christie's** a un intérêt financier et qui fait l'objet d'une enchère écrite contractuelle, vous devez toujours demander à votre agent de confirmer s'il a ou non un intérêt financier en relation avec le **lot**.

⌘ **Enchères par les parties détenant un intérêt**

Lorsqu'une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le **lot** qui peut avoir connaissance du **prix de réserve du lot** ou d'autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le **lot**, nous marquerons le **lot** par le symbole ⌘. Cet intérêt peut comprendre les bénéficiaires d'une succession qui ont consigné le **lot** ou un copropriétaire d'un **lot**. Toute partie intéressée qui devient adjudicataire d'un **lot** doit se conformer aux **Conditions de Vente de Christie's**, y compris le paiement intégral des frais acheteur sur le **lot** majoré des taxes applicables.

Notifications post-catalogue

Dans certains cas, après la publication du catalogue, **Christie's** peut conclure un accord ou prendre connaissance d'ordres d'achat qui auraient nécessité un symbole dans le catalogue. Dans ces cas-là, une annonce sera faite avant la vente du **lot**.

Autres accords

Christie's peut conclure d'autres accords n'impliquant pas d'enchères. Il s'agit notamment d'accords par lesquels **Christie's** a donné au **vendeur** une avance sur le produit de la vente du **lot** ou **Christie's** a partagé le risque d'une garantie avec un partenaire sans que le partenaire soit tenu de déposer une enchère écrite irrévocable ou de participer autrement à la vente aux enchères du **lot**. Étant donné que ces accords ne sont pas liés au processus d'enchères, ils ne sont pas marqués par un symbole dans le catalogue.

EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE

Les termes utilisés dans le catalogue ou dans la description d'un **lot** ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations figurant dans le catalogue ou dans la description d'un **lot** relatives à l'identification de l'auteur sont soumises aux stipulations des Conditions de Vente, y compris la **garantie d'authenticité**. Notre utilisation de ces expressions ne tient pas compte de l'**état du lot** ou de l'étendue de toute restauration. Les rapports de condition écrits sont habituellement disponibles sur demande.

Un terme et sa définition figurant dans la rubrique « **avec réserve** » sont une déclaration **avec réserve** quant à l'identification de l'auteur. Bien que l'utilisation de ce terme repose sur une étude minutieuse et représente l'opinion des spécialistes, **Christie's** et le **vendeur** n'assument aucun risque, ni aucune responsabilité quant à l'authenticité de l'auteur d'un **lot** décrit par ce terme dans ce catalogue, et la **garantie d'authenticité** ne couvrira pas les **lots** décrits à l'aide de ce terme.

PHOTOGRAPHIES, DESSINS, ESTAMPES, MINIATURES ET SCULPTURES

Une œuvre décrite avec le(s) nom(s) ou la désignation reconnue d'un artiste, sans aucune réserve, est, selon **Christie's**, une œuvre de l'artiste.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE :

« **Attribué à** » : selon l'avis de **Christie's**, vraisemblablement une œuvre de l'artiste en tout ou en partie.

« **Studio de** » / « **Atelier de** » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, éventuellement sous sa supervision.

« **Cercle de** » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre de la période de l'artiste et montrant son influence.

« **Suiveur de** » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par son élève.

« **Goût de** » : selon l'avis de **Christie's**, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais exécutée à une date ultérieure à sa période.

« **D'après** » : selon l'avis de **Christie's**, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'artiste.

« **Signé** » / « **Daté** » / « **Inscrit** » : selon l'avis de **Christie's**, il s'agit d'une œuvre qui a été signée/datée par l'artiste ou sur laquelle il a inscrit son nom.

« **Porte une signature** »/« **Porte une date** »/« **Porte une inscription** » : selon l'avis avec réserve de **Christie's**, la signature/date/inscription semble être d'une autre main que celle de l'artiste.

La date donnée pour les Estampes Anciennes, Modernes et Contemporaines est la date (ou la date approximative lorsqu'elle est précédée de « *circa* ») à laquelle la matrice a été réalisée et pas nécessairement la date à laquelle l'estampe a été imprimée ou publiée.

RAPPORTS DE CONDITION

Veuillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un rapport de condition sur l'état d'un **lot** particulier (disponible pour les **lots** supérieurs à 3.000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des garanties et que chaque **lot** est vendu « en l'état ».

Toutes les dimensions et les poids sont approximatifs.

HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'**état** des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que **Christie's** puisse communiquer à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'**état** pour tout **lot**, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'**état** du bien offert à la vente. Tous les **lots** sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'**état** d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le **lot** est en bon **état** et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, **Christie's** ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune **garantie** quant à l'**état** de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des **lots** pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'**état** des montres par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, **Christie's** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente **Christie's** sont vendues en l'**état**. **Christie's** ne peut être tenue pour garante de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments d'origine et peuvent ne pas être **authentiques**. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'**état** des **lots** peuvent être demandés à **Christie's**. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des Conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du **lot**. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

CÉRAMIQUES CHINOISES ET ŒUVRES D'ART

Lorsqu'une œuvre est d'une certaine période, règne ou dynastie, selon l'avis de **Christie's**, son attribution figure en lettre majuscule directement sous l'intitulé de la description du **lot**.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC
18^E SIECLE

Si la date, l'époque ou le règne est mentionné(e) en lettres majuscules dans les deux premières lignes cela signifie que l'objet date bien de cette date, cette époque ou ce règne, selon l'avis de **Christie's**.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC
MARQUE KANGXI À SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS GLAÇURE
ET DE L'ÉPOQUE (1662-1722)

Si aucune date, période ou règne n'est mentionné(e) en lettres majuscules après la description en caractère gras, il s'agit, selon l'avis de **Christie's** d'une date incertaine ou d'une fabrication récente.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC

INTITULÉS AVEC RÉSERVE

Lorsqu'une œuvre n'est pas de la période à laquelle elle serait normalement attribuée pour des raisons de style, selon l'avis de **Christie's**, elle sera incorporée à la première ligne ou au corps du texte de la description.

Ex. : un BOL BLEU ET BLANC STYLE MING ; ou

Le bol style Ming est décoré de parchemins de lotus...

Selon l'avis de **Christie's**, cet objet date très probablement de la période Kangxi, mais il reste possible qu'il soit daté différemment.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS VERRE ET PROBABLEMENT DE LA PÉRIODE

Selon l'avis de **Christie's**, cet objet pourrait être daté de la période Kangxi, mais il y a un fort élément de doute.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS PLACE ET POSSIBLEMENT DE LA PÉRIODE

JOAILLERIE

« Boucheron » : lorsque le nom du fabricant apparaît dans le titre **Christie's** estime qu'il s'agit d'un bijou de ce fabricant.

« Monté par Boucheron » : **Christie's** estime que le sertissage a été créé par le joaillier à partir de pierres initialement fournies par le client du joaillier.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE

Attribué à » : selon l'opinion de **Christie's**, il s'agit probablement d'une œuvre du joaillier/fabricant, mais aucune garantie n'est donnée que le **lot** est l'œuvre du joaillier/fabricant nommé.

Autres informations figurant dans la description du catalogue

« **Signé / Signature** » : selon l'opinion de **Christie's**, il s'agit de la signature du joaillier.

« **Avec la marque du fabricant pour** » : selon l'opinion de **Christie's**, il y a une marque indiquant le fabricant.

PÉRIODES

ART NOUVEAU : 1895-1910

BELLE ÉPOQUE : 1895-1914

ART DÉCO : 1915-1935

RÉTRO : ANNÉES 1940

SACS A MAIN

RAPPORTS DE CONDITION

L'**état des lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Les **rapports de condition** et les niveaux de rapport de condition sont fournis gratuitement, par souci de commodité, pour nos acheteurs et sont fournis à titre d'information uniquement. Ils offrent une opinion de bonne foi de **Christie's** mais peuvent ne pas indiquer tous les défauts, restaurations, altérations ou adaptations. Ils ne constituent en aucun cas une alternative à l'examen du **lot** en personne ou à l'obtention d'un avis professionnel. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur **état** de la part de **Christie's** ou du **vendeur**.

LES NIVEAUX DE RAPPORT DE CONDITION DES LOTS

Nous fournissons un rapport général d'**état** des **lots** sous forme numérisée. Veuillez prendre connaissance des rapports d'**état** des **lots** spécifiques et les images supplémentaires pour chaque **lot** avant de placer une enchère.

Niveau 1 : ce **lot** ne présente aucun signe d'utilisation ou d'usure et pourrait être considéré comme neuf. Il n'y a pas de défauts. L'emballage d'origine et le plastique de protection sont vraisemblablement intacts, comme indiqué dans la description du **lot**.

Niveau 2 : ce **lot** présente des défauts mineurs et pourrait être considéré comme presque neuf. Il se peut qu'il n'ait jamais été utilisé, ou qu'il ait été utilisé peu de fois. Il n'y a que des remarques mineures sur l'**état**, qui peuvent être trouvées dans le **rapport de condition** spécifique.

Niveau 3 : ce **lot** présente des signes visibles d'utilisation. Tous les signes d'utilisation ou d'usure sont mineurs. Ce **lot** est en bon **état**.

Niveau 4 : ce **lot** présente des signes normaux d'usure dus à un usage fréquent. Ce **lot** présente soit une légère usure générale, soit de petites zones d'usure importante. Le **lot** est considéré comme étant en bon **état**.

Niveau 5 : ce **lot** présente des signes d'usure dus à un usage régulier ou intensif. Le **lot** est en bon **état**, utilisable, mais il est accompagné de remarques sur l'**état**.

Niveau 6 : le **lot** est endommagé et nécessite une réparation. Il est considéré comme étant en bon état.

Toute référence à l'**état** dans une entrée de catalogue ne constitue pas une description complète de l'**état** et les images peuvent ne pas montrer clairement l'**état** d'un **lot**. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran de ce qu'elles sont en réalité. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez reçu et pris en compte tout **rapport de condition** et toute annotation.

TERME « FINITION »

Le terme « finition » désigne les parties métalliques du sac à main, telles que la finition de l'attache, des tiges de base, du cadenas et des clés et/ou de la sangle, qui sont plaqués d'une finition colorée (p. ex. de l'or, de l'argent, du palladium). Les termes « Finition or », « Finition argent », « Finition palladium » etc. se réfèrent au ton ou à la couleur de la finition et non au matériel utilisé. Si le sac à main comporte des finitions métalliques solides, celles-ci seront mentionnées dans la description du **lot**.

SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

ALLEMAGNE
DÜSSELDORF
 +49 (0)21 14 91 59 352
 Arno Verkade

FRANCFORT
 +49 170 840 7950
 Natalie Radziwill

HAMBOURG
 +49 (0)40 27 94 073
 Christiane Gräfin
 zu Rantzau

MUNICH
 +49 (0)89 24 20 96 80
 Marie Christine Gräfin Huyn

STUTTGART
 +49 (0)71 12 26 96 99
 Eva Susanne Schweizer

ARGENTINE
BUENOS AIRES
 +54 11 43 93 42 22
 Cristina Carlisle

AUTRICHE
VIENNE
 +43 (0)1 533 881214
 Angela Baillou

BELGIQUE
BRUXELLES
 +32 (0)2 512 88 30
 Astrid Centner-d'Oultremont

BRÉSIL
SÃO PAULO
 +55 21 3500 8944
 Marina Bertoldi

CANADA
TORONTO
 +1 647 519 0957
 Brett Sherlock (Consultant)

CHILI
SANTIAGO
 +56 2 2 2631642
 Denise Ratinoff de Lira

COLOMBIE
BOGOTA
 +571 635 54 00
 Juanita Madrinan
 (Consultant)

CORÉE DU SUD
SÉOUL
 +82 2 720 5266
 Jun Lee

DANEMARK
COPENHAGUE
 + 45 2612 0092
 Rikke Juel Brandt (Consultant)

ÉMIRATS ARABES UNIS
•DUBAI
 +971 (0)4 425 5647

ESPAGNE
MADRID
 +34 (0)91 532 6626
 María García Yelo

ÉTATS-UNIS
CHICAGO
 +1 312 787 2765
 Catherine Busch

DALLAS
 +1 214 599 0735
 Capera Ryan

HOUSTON
 +1 713 802 0191
 Jessica Phifer

LOS ANGELES
 +1 310 385 2600
 Sonya Roth

MIAMI
 +1 305 445 1487
 Jessica Katz

•NEW YORK
 +1 212 636 2000

PALM BEACH
 +1 561 777 4275
 David G. Ober (Consultant)

SAN FRANCISCO
 +1 415 982 0982
 Ellanor Notides

FRANCE ET
DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX
•PARIS
 +33 (0)1 40 76 85 85

CENTRE, AUVERGNE,
BRETAGNE, PAYS DE
LA LOIRE & NORMANDIE
 +33 (0)6 09 44 90 78
 Virginie Gregory

POITOU-CHARENTE
AQUITAINE
 +33 (0)6 80 15 68 82
 Marie-Cécile Moueix

PROVENCE - ALPES
CÔTE D'AZUR
 +33 (0)6 71 99 97 67
 Fabienne Albertini-Cohen

GRANDE-BRETAGNE
•LONDRES
 +44 (0)20 7839 9060

NORD
 +44 (0)20 7104 5702
 Thomas Scott

NORD OUEST
ET PAYS DE GALLE
 +44 (0)20 7752 3033
 Jane Blood

SUD
 +44 (0)1730 814 300
 Mark Wrey

ÉCOSSE
 +44 (0)131 225 4756
 Bernard Williams
 Robert Lagneau
 David Bowes-Lyon (Consultant)

ÎLE DE MAN
 +44 (0)20 7389 2032

ÎLES DE LA MANCHE
 +44 (0)20 7389 2032

IRLANDE
 +353 (0)87 638 0996
 Christine Ryall (Consultant)

INDE
MUMBAI
 +91 (22) 2280 7905
 Sonal Singh

INDONESIE
JAKARTA
 +62 (0)21 7278 6268
 Charmie Hamami

ISRAËL
TEL AVIV
 +972 (0)3 695 0695
 Roni Gilat-Baharaff

ITALIE
•MILAN
 +39 02 303 2831
 Cristiano De Lorenzo

ROME
 +39 06 686 3333
 Marina Cicogna
 (Consultant)

ITALIE DU NORD
 +39 348 3131 021
 Paola Gradi
 (Consultant)

TURIN
 +39 347 2211 541
 Chiara Massimello
 (Consultant)

VENISE
 +39 041 277 0086
 Bianca Arrivabene Valenti
 Gonzaga (Consultant)

BOLOGNE
 +39 051 265 154
 Benedetta Possati Vittori Venenti
 (Consultant)

FLORENCE
 +39 335 704 8823
 Alessandra Niccolini di
 Camugliano (Consultant)

CENTRE &
ITALIE DU SUD
 +39 348 520 2974
 Alessandra Allaria (Consultant)

JAPON
TOKYO
 +81 (0)3 6267 1766
 Katsura Yamaguchi

MALAISIE
KUALA LUMPUR
 +62 (0)21 7278 6268
 Charmie Hamami

MEXICO
MEXICO CITY
 +52 55 5281 5546
 Gabriela Lobo

MONACO
 +377 97 97 11 00
 Nancy Dotta

PAYS-BAS
•AMSTERDAM
 +31 (0)20 57 55 255
 Arno Verkade

NORVÈGE
OSLO
 +47 949 89 294
 Cornelia Svedman (Consultant)

PORTUGAL
LISBONNE
 +351 919 317 233
 Mafalda Pereira Coutinho
 (Consultant)

QATAR
 +974 7731 3615
 Farah Rahim Ismail
 (Consultant)

RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DE CHINE
PÉKIN
 +86 (0)10 8583 1766
 Julia Hu

•HONG KONG
 +852 2760 1766

•SHANGHAI
 +86 (0)21 6355 1766
 Julia Hu

SINGAPOUR
 +65 6735 1766
 Kim Chuan Mok

SUÈDE
STOCKHOLM
 +46 (0)73 645 2891
 Claire Ahman (Consultant)
 +46 (0)70 9369 201
 Louise Dyhlén (Consultant)

SUISSE
•GENÈVE
 +41 (0)22 319 1766
 Eveline de Proyart

•ZURICH
 +41 (0)44 268 1010
 Jutta Nixdorf

TAIWAN
TAIPEI
 +886 2 2736 3356
 Ada Ong

THAÏLANDE
BANGKOK
 +66 (0) 2 252 3685
 Prapavadee Sophonpanich

TURQUIE
ISTANBUL
 +90 (532) 558 7514
 Eda Kehale Argün
 (Consultant)

SERVICES LIÉS AUX VENTES

COLLECTIONS PRIVÉES ET
“COUNTRY HOUSE SALES”
 Tél. : +33 (0)1 4076 8598
 lgosset@christies.com

INVENTAIRES
 Tél. : +33 (0)1 40 76 83 70
 tmassimo@christies.com

AUTRES SERVICES

CHRISTIE'S EDUCATION
LONDRES
 Tél. : +44 (0)20 7665 4350
 Fax : +44 (0)20 7665 4351
 london@christies.edu

NEW YORK
 Tél. : +1 212 355 1501
 Fax : +1 212 355 7370
 newyork@christies.edu

HONG KONG
 Tél. : +852 2978 6768
 Fax : +852 2525 3856
 hongkong@christies.edu

CHRISTIE'S FINE ART
STORAGE SERVICES
NEW YORK
 Tél. : +1 212 974 4570
 newyork@cfass.com

SINGAPOUR
 Tél. : +65 6543 5252
 singapore@cfass.com

CHRISTIE'S INTERNATIONAL
REAL ESTATE
NEW YORK
 Tél. : +1 212 468 7182
 Fax : +1 212 468 7141
 info@christiesrealestate.com

LONDRES
 Tél. : +44 20 7389 2551
 Fax : +44 20 7389 2168
 info@christiesrealestate.com

HONG KONG
 Tél. : +852 2978 6788
 Fax : +852 2973 0799
 info@christiesrealestate.com



CHRISTIE'S

9 AVENUE MATIGNON PARIS 75008